CHEVALIER DIAG
diagnostics immobilier

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Numéro de dossier : 23-MIN-23
Date du repérage : 18/09/2023

Références réglementaires et normatives	
Textes réglementaires	Code du travail : Article 4412-2, 4412-97-1 à 4412-97-6 et autres articles mentionnés dans le décret n°2017-899 du mai 2017. Code de la construction et de l'habitation: Article L271-6 Norme NF X 46-020 d'Août 2017: Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Immeuble bâti visité	
Adresse	Rue :.....DSDEN 29 - CITE ADMINISTRATIVE 1 BOULEVARD DU FINISTERE Code postal, ville :.....29000 QUIMPER
Périmètre de repérage :	Description des travaux : Décloisonnement / re cloisonnement + aménagement du patio dont les plans sont fournis selon Scenarii V2 BIS du 29 Aout 2023 Supports diagnostiqués : **3EME ETAGE** EXTERIEUR : TOITURE TERRASSE, LANTERNEAU, ACROTERE SALLE 311 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 313 : SOL, PLAFOND SALLE 312 : SOL, PLAFOND CIRCULATION 1 : SOL, FAÏENCE, DESSOUS D'EVIER ESCALIER 1 : SOL, PORTE- COUPE-FEU SALLE 308 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 307 : SOL, PLAFOND SALLE 302 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 303 : PLAFOND REUNION 304 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 305 : PLAFOND **2EME ETAGE** EXTERIEUR : TOITURE TERRASSE, LANTERNEAU, ACROTERE SALLE 213 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 212 : SOL SALLE 210 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 211 : PLAFOND SALLE 209 : PLAFOND SALLE 208 : PLAFOND SALLE 207 : PLAFOND SALLE 206 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 205 : PLAFOND **1ER ETAGE** ATTENTE : PLAFOND, PORTE COUPE-FEU SALLE 125 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 126 : SOL, PLAFOND SALLE 127 : SOL, MUR, PLAFOND DEGAGEMENT 1 : SOL SALLE 124 : SOL, PLAFOND REUNION 123 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 143 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 142 : MUR, PLAFOND SALLE 121 : MUR, PLAFOND WC : FAÏENCE, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 119 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 118 : SOL SALLE 117 : PLAFOND SALLE 139 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 136 : MUR

	SALLE 112 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 113 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 134 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 109 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM 106 / 107 / 108 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 103 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 116 : SOL **REZ DE CHAUSSEE** SALLE 32 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM ARCHIVES 010 : SOL, MURS, PLAFOND DEGAGEMENT 3 : POTEAU, PLAFOND, PLAFOND PLENUM, MUR, DESSOUS D'EVIER, FAÏENCE SALLE 001 : MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 026 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM HALL : SOL, MUR SALLE 022 : SOL, MURS, PLAFOND, PLAFOND PLENUM SALLE 021 : SOL SALLE 020 : MUR SALLE 019 : SOL, PLAFOND SALLE 024 : SOL, PLAFOND PATIO : MARCHE, BORDURE SALLE 025 : SOL
Fonction principale du bâtiment : Année de construction :	Autres<1997

Le propriétaire et le donneur d'ordre	
Le(s) propriétaire(s) :	Nom et prénom :RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES Adresse :96 RUE D'ANTRAIN 35705 RENNES
Le donneur d'ordre	Nom et prénom :Mme CAILLABET Annie Adresse :96 RUE D'ANTRAIN CS 10503 35705 RENNES

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Chassagne Morgane	Opérateur de repérage	I.Cert	Obtention : 26/10/2020 Échéance : 25/10/2027 N° de certification : CPDI 5773
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Chassagne Morgane	Opérateur de repérage	I.Cert	Obtention : 26/10/2020 Échéance : 25/10/2027 N° de certification : CPDI 5773

Raison sociale de l'entreprise : **CHEVALIER DIAG BRETAGNE** (Numéro SIRET : **913 414 728 00026)**
Adresse : **3 Place de la Victoire – 56110 GOURIN**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA France IARD**
Numéro de police et date de validité : **11002336104 / 01/01/2024**

Le rapport de repérage
Date d'émission du rapport de repérage : 03/10/2023,
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 85 pages

Conclusion amiante :

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Sommaire

1 Les conclusions
2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
3 La mission de repérage
3.1 L'objet de la mission
3.2 Le cadre de la mission
3.2.1 L'intitulé de la mission
3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
3.2.3 L'objectif de la mission
3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
3.2.5 Le périmètre de repérage effectif
4 Conditions de réalisation du repérage
4.1 Bilan de l'analyse documentaire
4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
4.4 Plan et procédures de prélèvements
5 Résultats détaillés du repérage
Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
6 Signatures
7 Annexes

1. – Les conclusions

Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : LABORATOIRE LRPE
Adresse : 64 RUE DU VAL DE SAIRE – 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN
Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-6395

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la réalisation de travaux dans l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

Code du travail : Article 4412-2, 4412-97-1 à 4412-97-6 et autres articles mentionnés dans le décret n°2017-899 du mai 2017.
Code de la construction et de l'habitation: Article L271-6
Norme NF X 46-020 d'Août 2017: Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux.»

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini par le périmètre des travaux envisagés par le donneur d'ordre.

3.2.5 *Le périmètre de repérage effectif*

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

3ème étage - Extérieur,
2ème étage - Extérieur,
3ème étage - Salle 311,
3ème étage - Salle 313,
3ème étage - Salle 312,
3ème étage - Circulation 1,
3ème étage - Escalier 1,
3ème étage - Salle 308,
3ème étage - Salle 307,
3ème étage - Salle 302,
3ème étage - Salle 303,
3ème étage - Réunion 304,
3ème étage - Salle 305,
2ème étage - Salle 213,
2ème étage - Salle 212,
2ème étage - Salle 210,
2ème étage - Salle 211,
2ème étage - Salle 209,
2ème étage - Salle 208,
2ème étage - Salle 207,
2ème étage - Salle 206,
2ème étage - Salle 205,
1er étage - Attente,
1er étage - Salle 125,
1er étage - Salle 126,
1er étage - Salle 127,
1er étage - Dégagement 1,
1er étage - Salle 124,
1er étage - Réunion 123,
1er étage - Salle 143,
1er étage - Salle 142,
1er étage - Salle 121,
1er étage - Wc,
1er étage - Salle 119,
1er étage - Salle 118,
1er étage - Salle 117,
1er étage - Salle 139,
1er étage - Salle 136,
1er étage - Salle 112,
1er étage - Salle 113,
1er étage - Salle 134,
1er étage - Salle 109,
1er étage - 106 / 107 / 108,
1er étage - Salle 103,
1er étage - Salle 116,
1er étage - Salle 32,
1er étage - Archives 010,
1er étage - Dégagement 3,
1er étage - Salle 001,
Rez de chaussée - Salle 026,
Rez de chaussée - Hall,
Rez de chaussée - Salle 022,
Rez de chaussée - Salle 021,
Rez de chaussée - Salle 020,
Rez de chaussée - Salle 019,
Rez de chaussée - Salle 024,
Rez de chaussée - Patio,
Rez de chaussée - Salle 025

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	- Rapport analyse restitution après travaux cabine ascenseur Droit Bt Sud - Rapport analyse restitution après travaux cabine ascenseur Gauche Bt Nord - amiante_DSDEN 29 - bureau véritas - novembre 2014 - INTEGRATION AU DTA - amiante_DSDEN 29- bureau véritas - novembre 2014 - DTA+FRA - 17-06-28 7051370-QUIMPER-DS DEN29-AMRDAAT - 17-06-28 DTA après travaux DSDEN 29 - Plan de retrait – Ascenseur - Plan de retrait Arts Gréements TC - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Gréements TF - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 1 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 2 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 3- PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Plan de retrait Arts Grts TC - avt 4 - PR 15 202- BAT DE LA DSDEN – QUIMPER - Protec_477413_1e restit_06 04 16 - Protec_477428_1e restit_06 04 16 - Protec_477453_1e restit_06 04 16 - Protec_477477_1e restit_06 04 16 - Constat visuel APRES déconfinement - Constat visuel APRES - Constat visuel AVANT déconfinement - Constat visuel AVANT

Documents demandés	Documents remis
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	- Descriptif du site _NET DSDEN29 QUIMPER avec annexes1 à3 (002)
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	- 1 DOE DSDEN PL Sit

Observations : Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 18/09/2023

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

4.4 Plan et procédures de prélèvements

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

5. – Résultats détaillés du repérage

Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

6. – Signatures

Nota : *Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par* ***I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)***

Fait à **Gourin**, le **03/10/2023**

Par : Chassagne Morgane



Signature du représentant :

ANNEXES

Au rapport de mission de repérage n° 23-MIN-23

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes

7 Annexes

7.1 Schéma de repérage

7.2 Rapports d'essais

7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

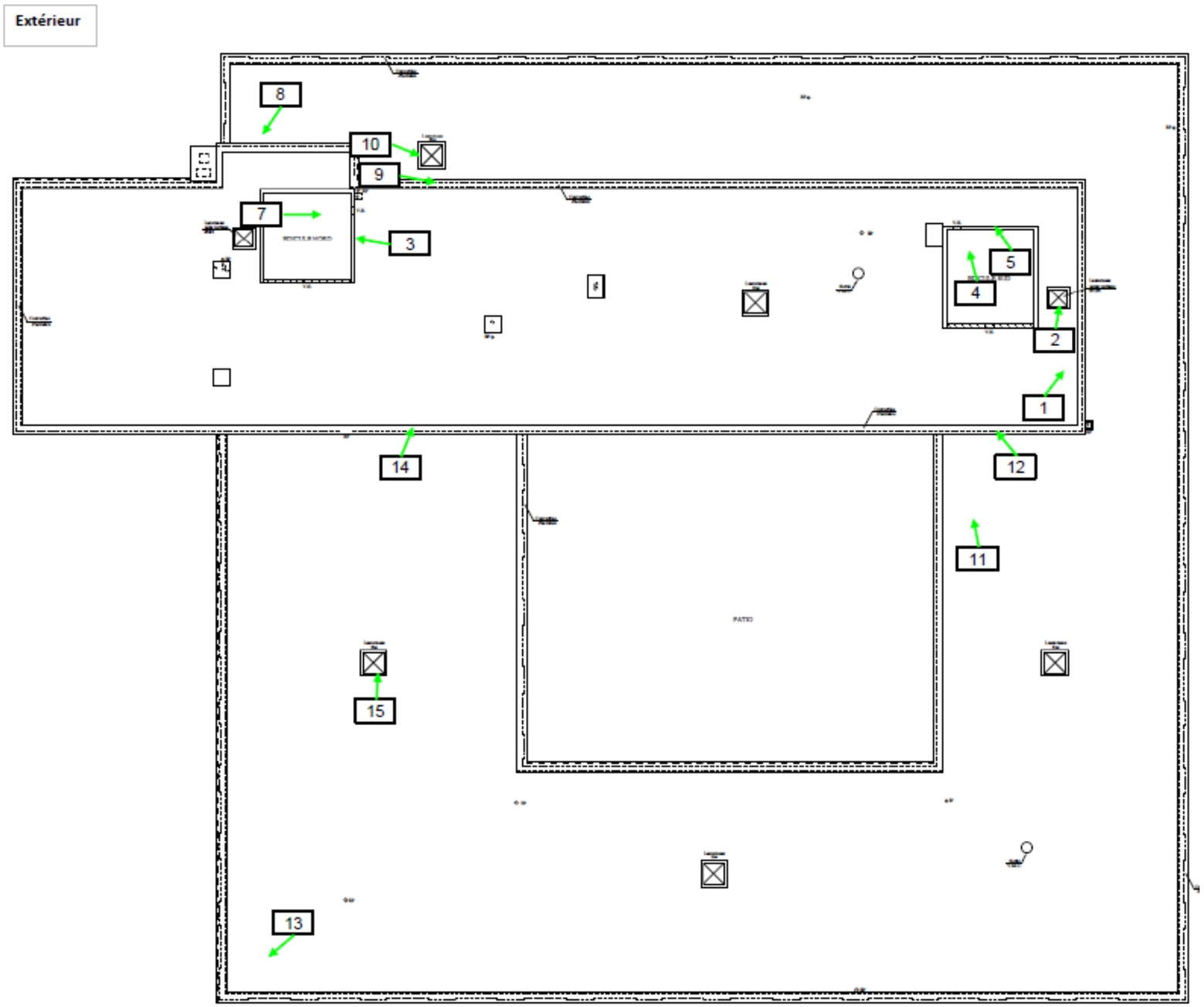
7.4 Conséquences réglementaires et recommandations

7.5 Recommandations générales de sécurité

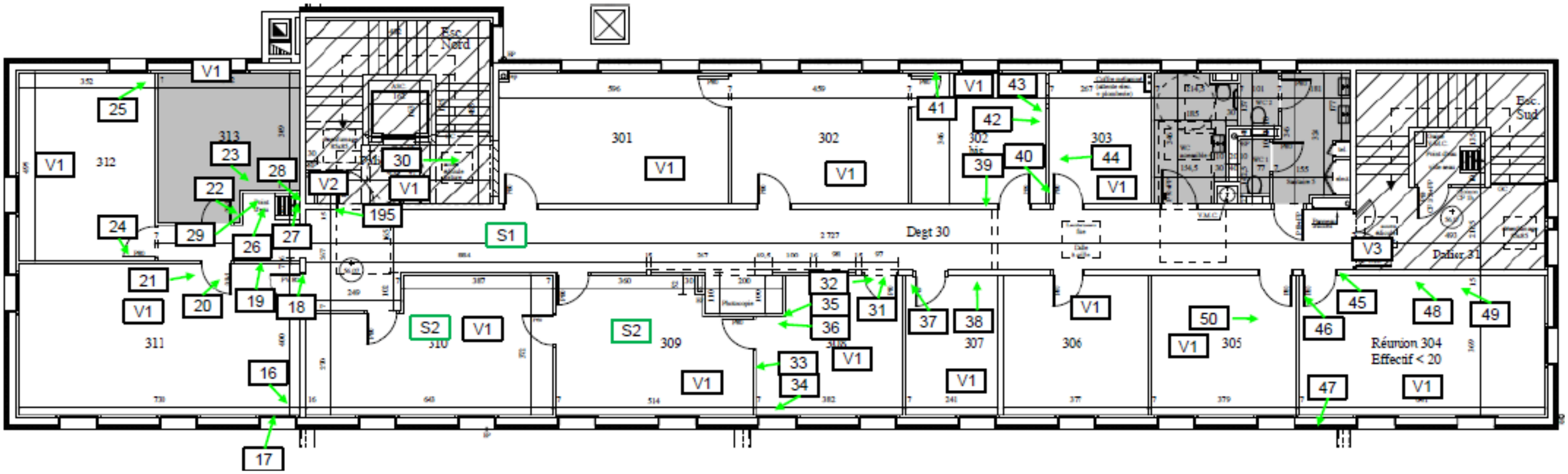
7.6 Documents annexés au présent rapport

7.1 - Annexe - Schéma de repérage

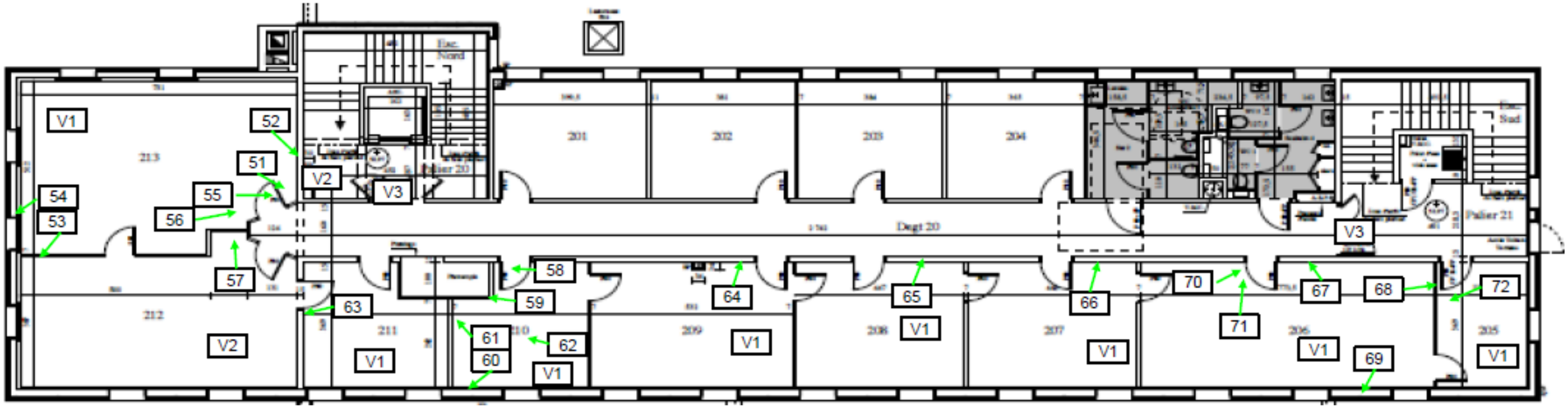
PLAN DE LOCALISATIONS



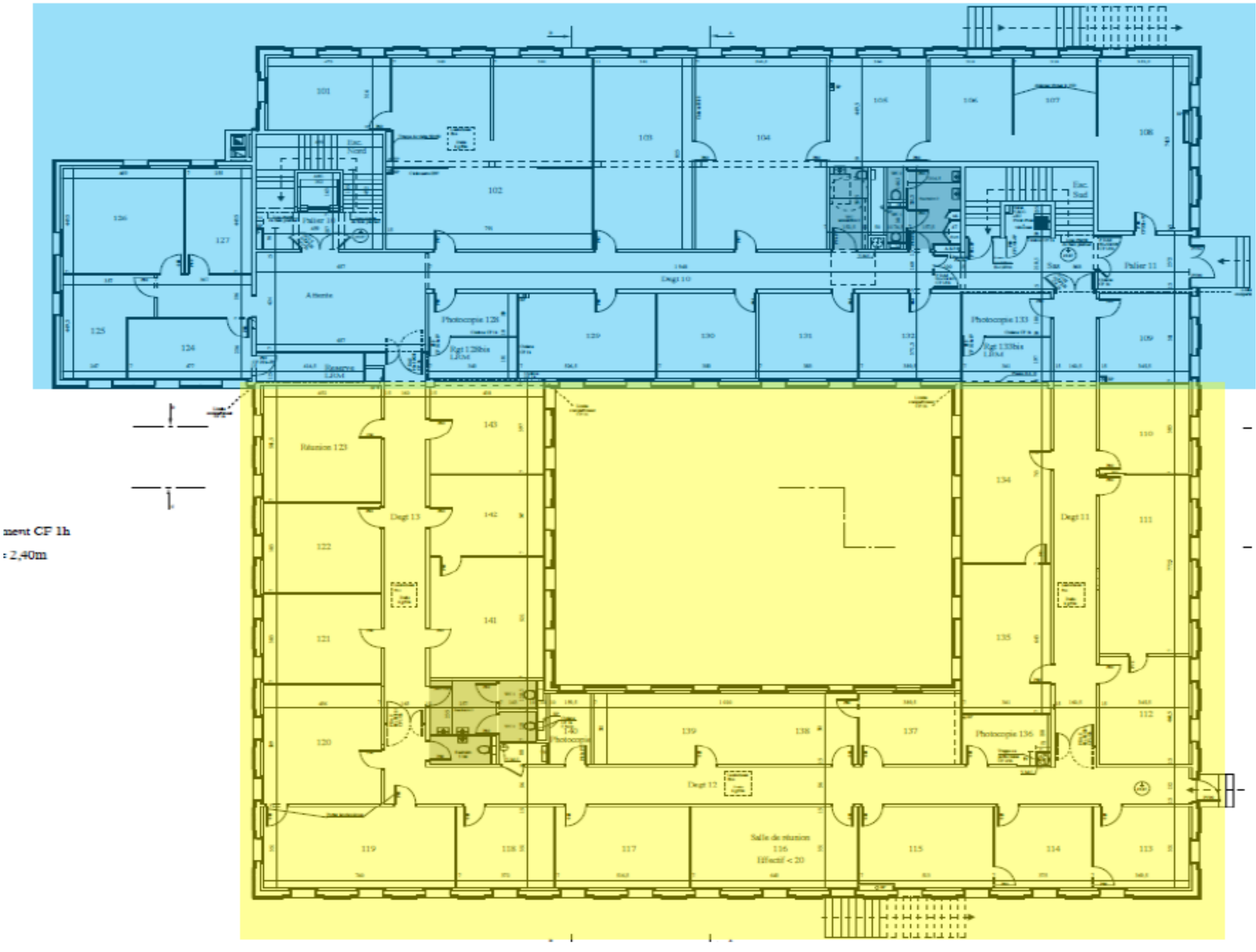
3ème Etage


Esc. Nord
Esc. Sud
V1
V2
V3
S1
S2
25
312
313
23
28
22
24
29
26
27
30
195
301
302
302 bis
41
42
43
39
40
303
44
Degt 30
Palier 31
21
20
19
18
311
310
309
32
35
36
31
37
38
307
306
50
305
45
46
48
49
Réunion 304
Effectif < 20
16
17
33
34
47

2ème Etage

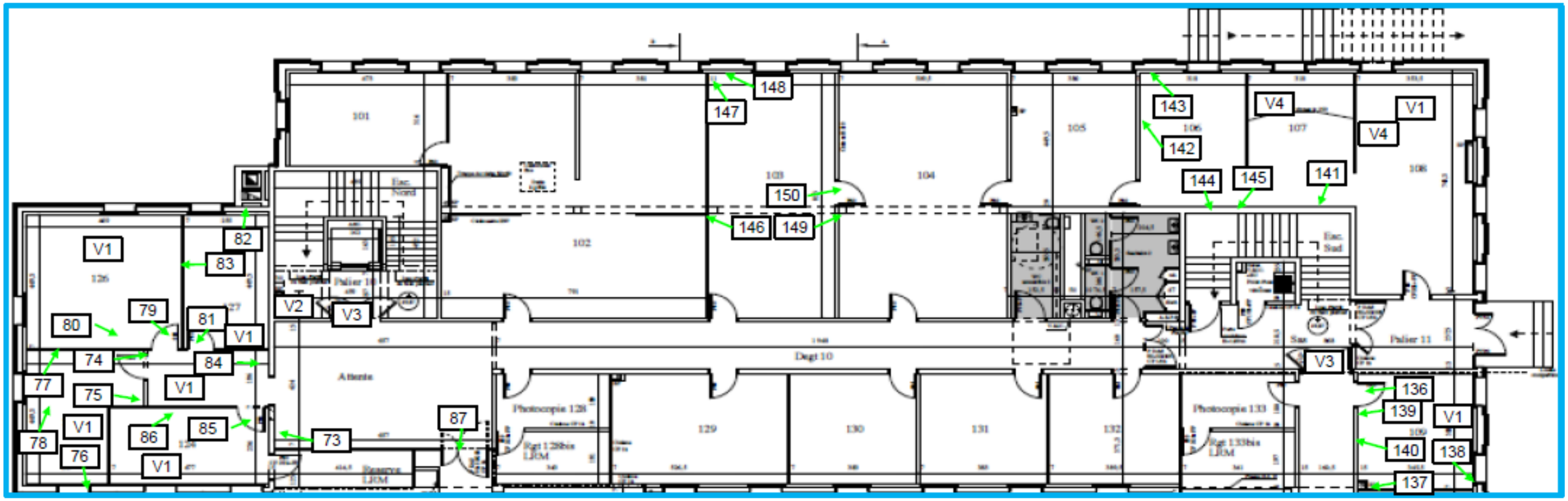

Esc. Nord
Esc. Sud
201
202
203
204
213
212
211
210
209
208
207
206
205
Palier 20
Palier 21
Dégt 20
V1
V2
V3
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72

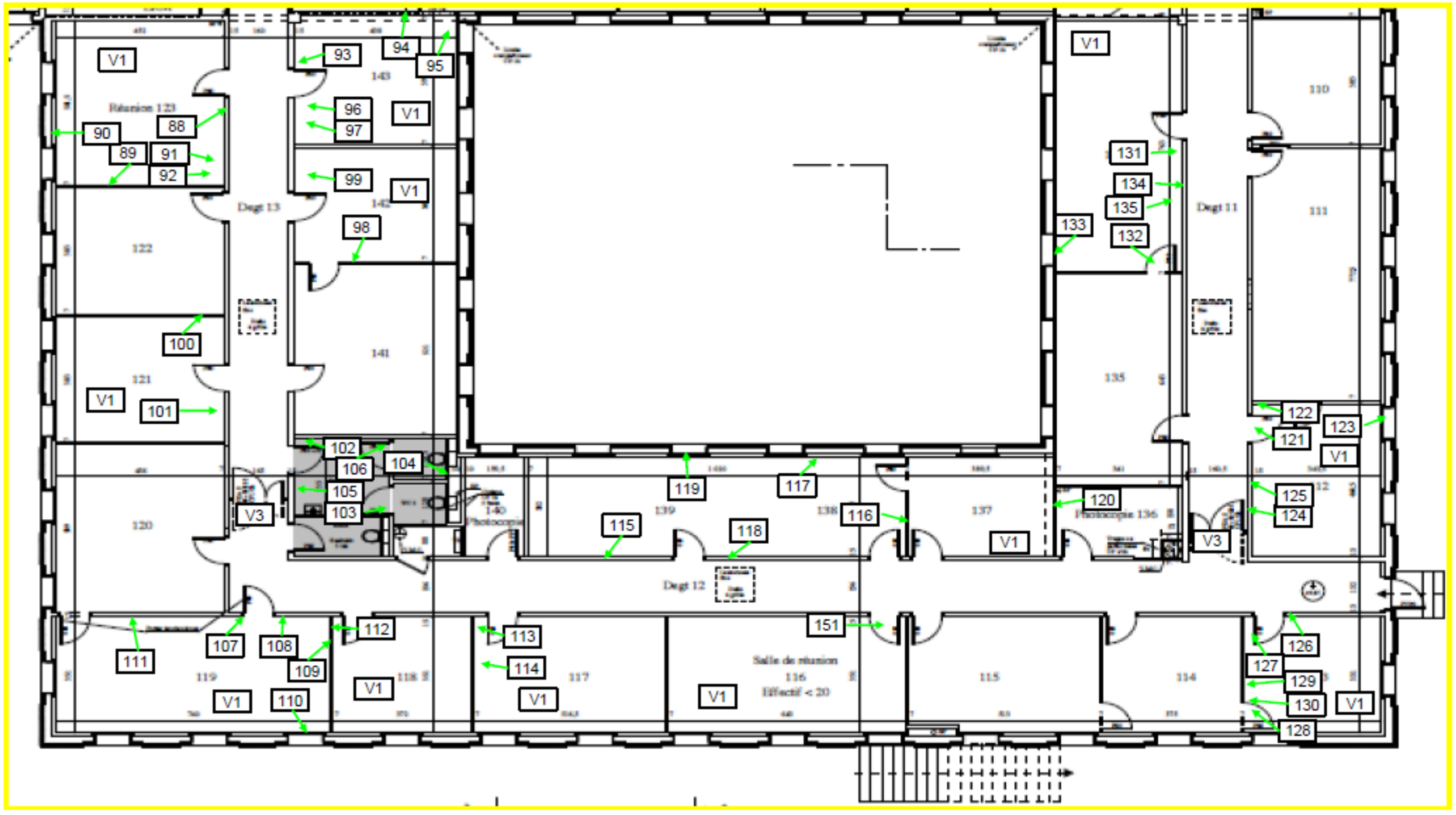
1er Etage



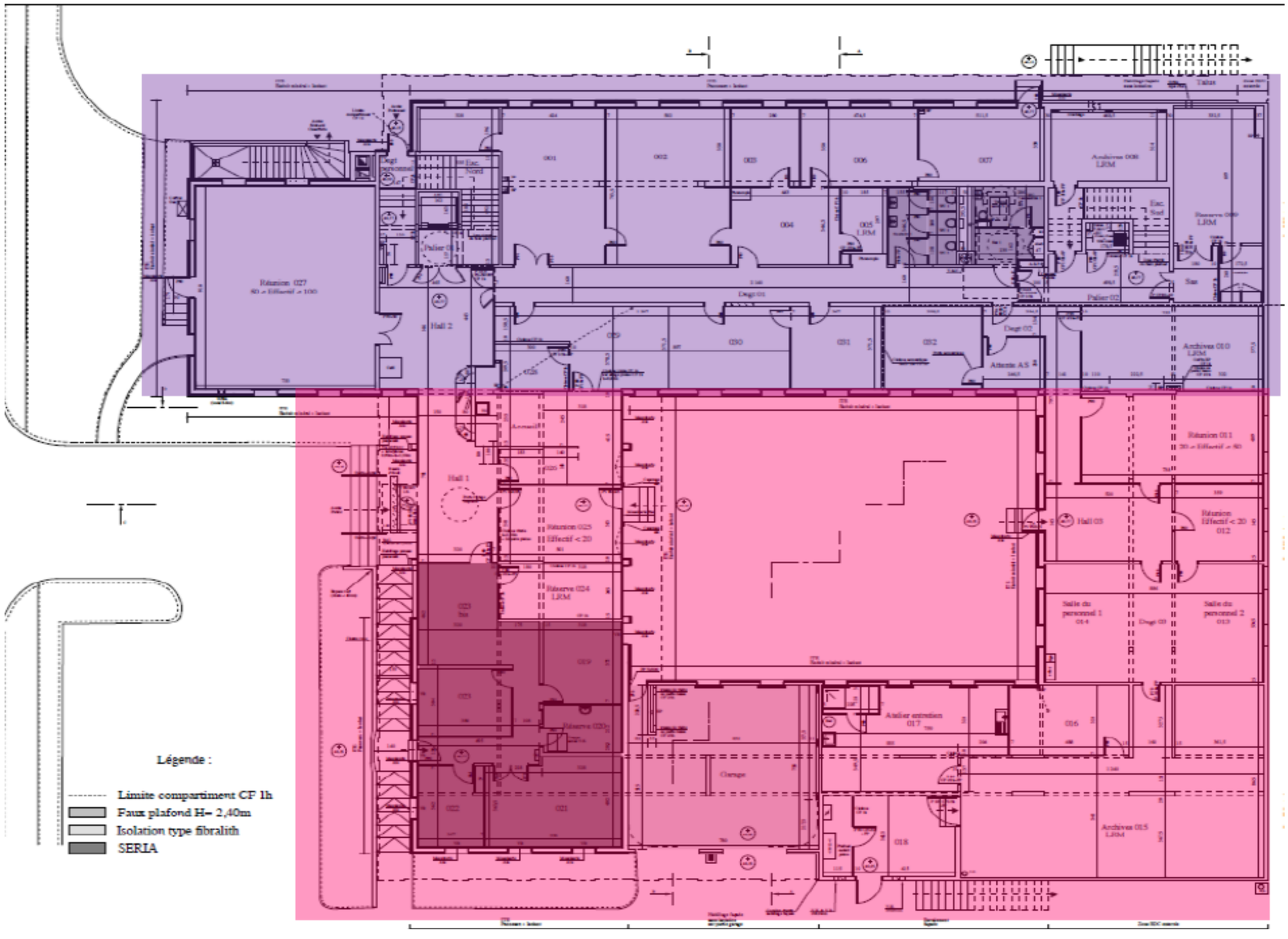
ment CF 1h

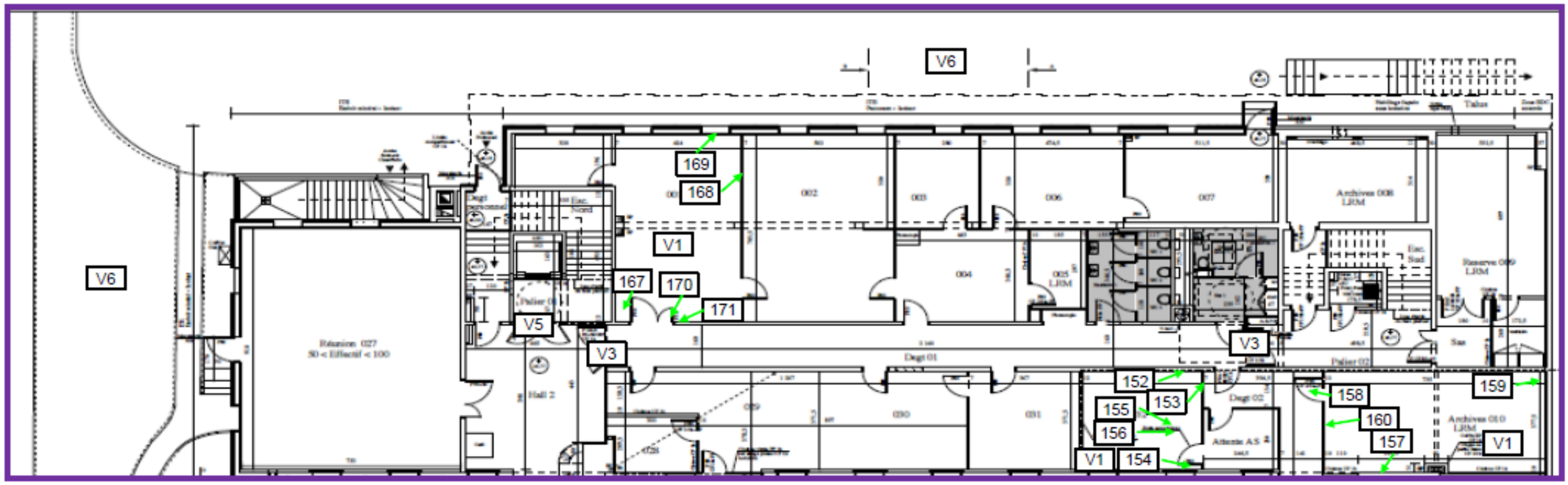
: 2,40m

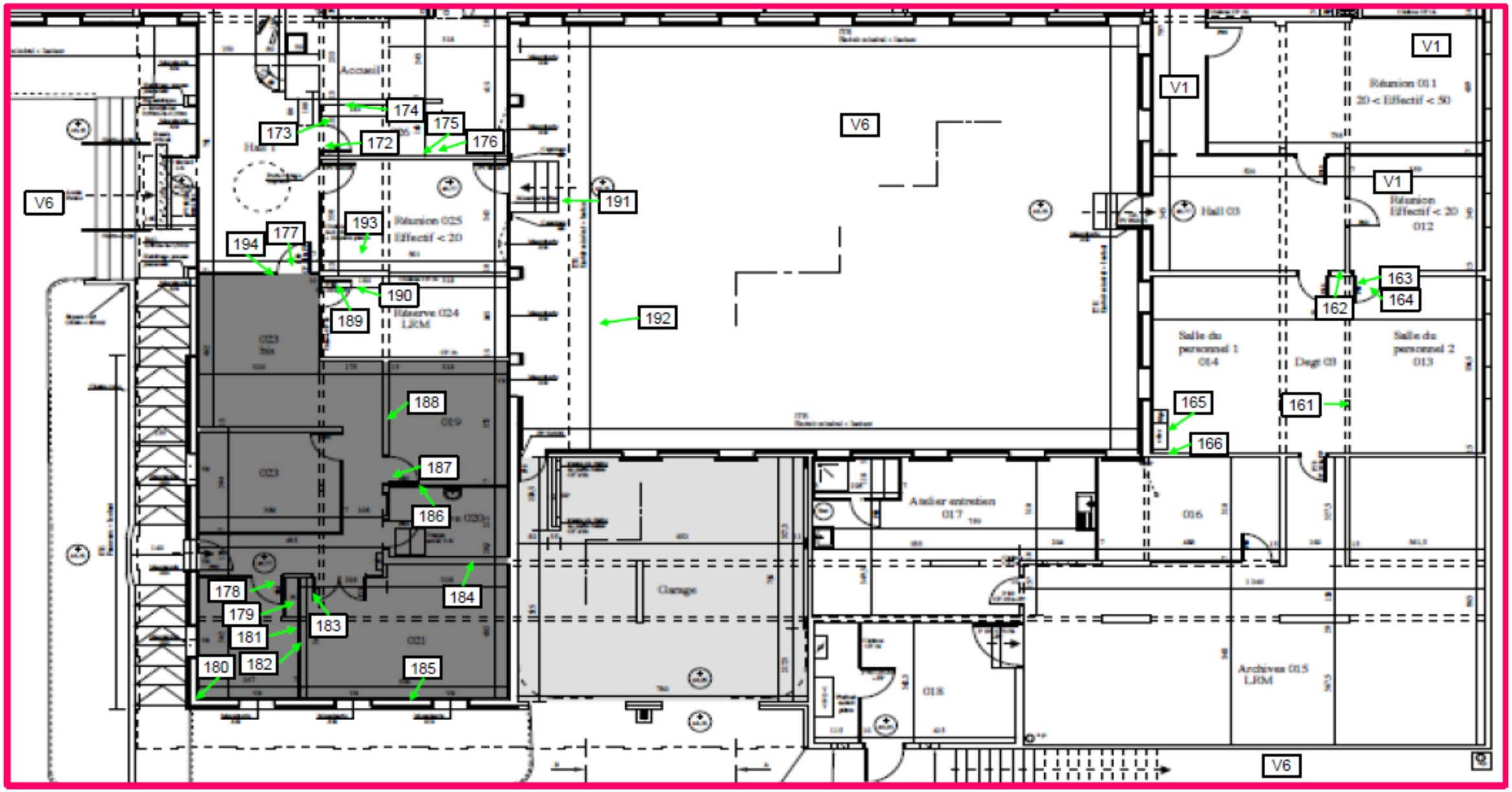

101
Esc. Nord
102
103
104
105
106
107
108
Esc. Sud
Palier 11
Sas
V3
V4
V1
V4
143
142
144
145
141
148
147
150
146
149
136
139
V1
140
138
137
126
V1
82
83
79
80
81
V1
74
84
77
75
V1
78
76
V1
86
85
73
87
V2
V3
Palier 10
Attente
Dégt 10
Photocopie 128
Rgt 128bis
LJOM
Réserve
LJOM
129
130
131
132
Photocopie 133
Rgt 133bis
LJOM


V1
93
94
95
96
97
V1
99
V1
98
100
101
V1
102
106
104
105
103
V3
90
88
89
91
92
Réunion 123
Dégt 13
122
121
120
143
142
141
140
Photocopie
139
138
137
136
135
Dégt 12
Salle de réunion
116
Effectif < 20
119
118
117
115
114
111
107
108
109
112
113
114
V1
110
151
119
115
118
V1
V1
131
134
135
133
132
Dégt 11
110
111
122
123
121
V1
120
Photocopie 136
V3
125
124
V1
126
127
129
130
128

Rez-de-Chaussée




V6
169
168
V1
167
170
171
V5
V3
V6
Réunion 027
50 < Effectif < 100
Hall 2
Dégt 01
002
003
004
005
LRM
006
007
Archives 008
LRM
Toilettes
Esc. Sud
Réserve 009
LRM
Sas
Palier 02
V3
152
153
155
156
V1
154
Dégt 02
Attente A.S.
158
160
157
159
Archives 010
LRM
V1


V6
V1
Réunion 011
20 < Effectif < 50
Réunion 025
Effectif < 20
Réserve 024
LRM
Hall 03
Réunion
Effectif < 20
012
Salle du
personnel 1
014
Dégt 03
Salle du
personnel 2
013
Atelier entretien
017
016
Garage
018
Archives 015
LRM
023
bac
021
174
175
173
172
176
191
193
177
194
190
189
192
188
187
186
184
178
179
183
181
182
180
185
163
164
162
165
161
166

Photos

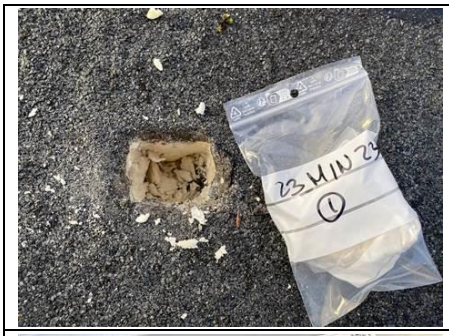
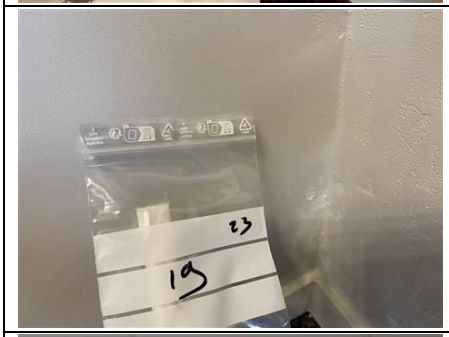
	Photo n° PhA001 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant Localisation sur croquis : 1 Amiante non détecté
	Photo n° PhA002 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Lanterne noire Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 2 Amiante non détecté
	Photo n° PhA003 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir + béton gris Localisation sur croquis : 3 Amiante non détecté
	Photo n° PhA004 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 4 Amiante non détecté
	Photo n° PhA005 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir + béton gris Localisation sur croquis : 5 Amiante non détecté

	Photo n° PhA006 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 6 Amiante non détecté
	Photo n° PhA007 Localisation : 3ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir + béton gris Localisation sur croquis : 7 Amiante non détecté
	Photo n° PhA008 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 8 Amiante non détecté
	Photo n° PhA009 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 9 Amiante non détecté
	Photo n° PhA010 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Lanterneau Description : Revêtement bitumineux noir + isolant Localisation sur croquis : 10 Amiante non détecté

	Photo n° PhA011 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 11 Amiante non détecté
	Photo n° PhA012 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 12 Amiante non détecté
	Photo n° PhA013 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Toiture terrasse Description : Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 13 Amiante non détecté
	Photo n° PhA014 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Acrotère Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 14 Amiante non détecté
	Photo n° PhA015 Localisation : 2ème étage - Extérieur Ouvrage : Lanterneau Description : Revêtement bitumineux noir + isolant Localisation sur croquis : 15 Amiante non détecté

	Photo n° PhA016 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Sol Description : Moquette + ragréage + colle grise Localisation sur croquis : 16 Amiante non détecté
	Photo n° PhA017 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 17 Amiante non détecté
	Photo n° PhA018 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 18 Amiante non détecté
	Photo n° PhA019 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 19 Amiante non détecté
	Photo n° PhA020 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 20 Amiante non détecté

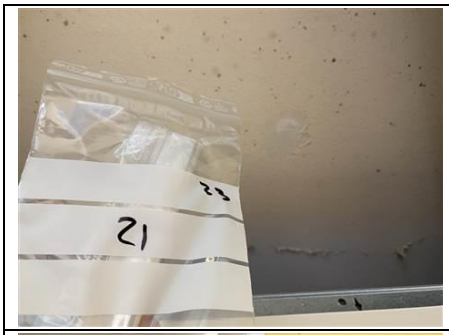
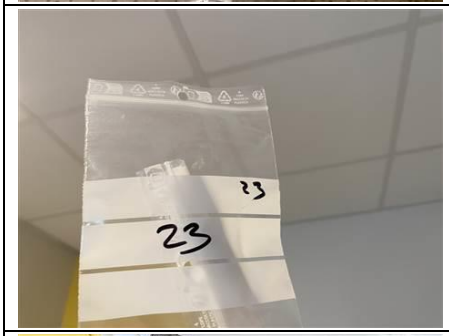
	Photo n° PhA021 Localisation : 3ème étage - Salle 311 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 21 Amiante non détecté
	Photo n° PhA022 Localisation : 3ème étage - Salle 313 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 22 Amiante non détecté
	Photo n° PhA023 Localisation : 3ème étage - Salle 313 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 23 Amiante non détecté
	Photo n° PhA024 Localisation : 3ème étage - Salle 312 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 24 Amiante non détecté
	Photo n° PhA025 Localisation : 3ème étage - Salle 312 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 25 Amiante non détecté

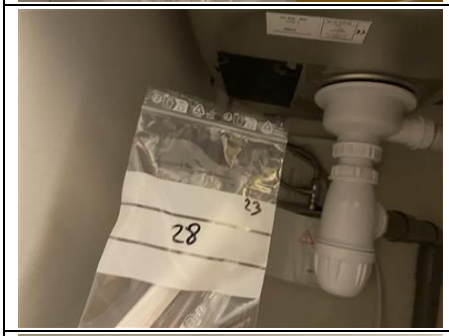
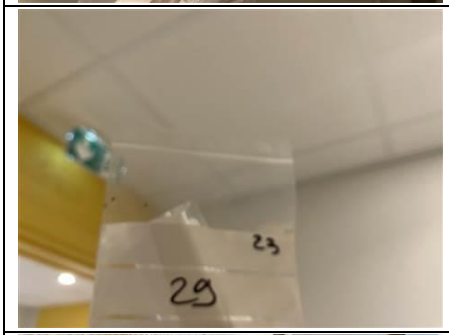
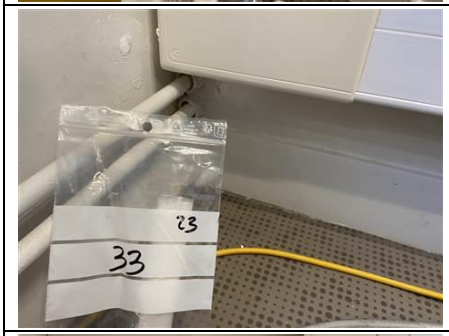
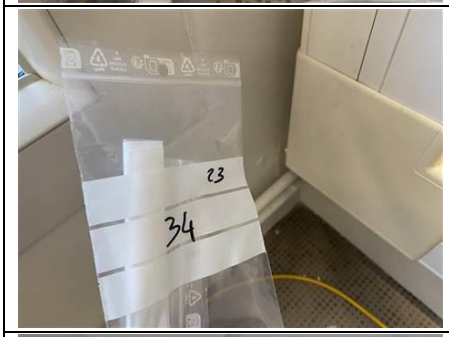
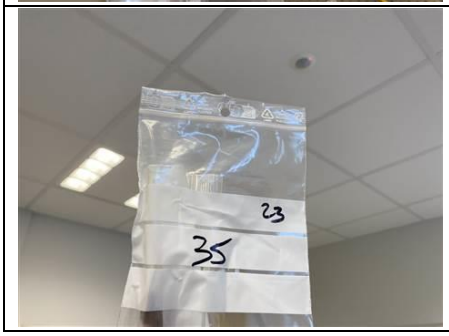
	Photo n° PhA026 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 26 Amiante non détecté
	Photo n° PhA027 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Mur Description : Colle blanche de faïence Localisation sur croquis : 27 Amiante non détecté
	Photo n° PhA028 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Dessous d'évier Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 28 Amiante non détecté
	Photo n° PhA029 Localisation : 3ème étage - Circulation 1 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 29 Amiante non détecté
	Photo n° PhA030 Localisation : 3ème étage - Escalier 1 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 30 Amiante non détecté

	Photo n° PhA031 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 31 Amiante non détecté
	Photo n° PhA032 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 32 Amiante non détecté
	Photo n° PhA033 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 33 Amiante non détecté
	Photo n° PhA034 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 34 Amiante non détecté
	Photo n° PhA035 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 35 Amiante non détecté

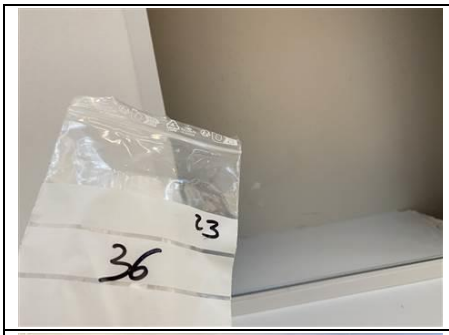
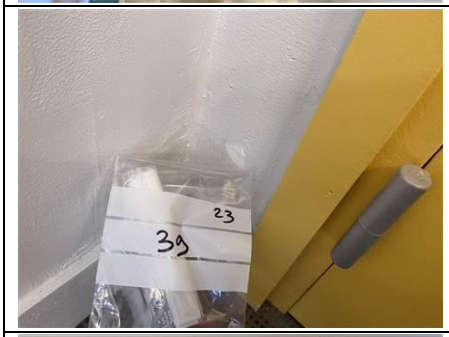
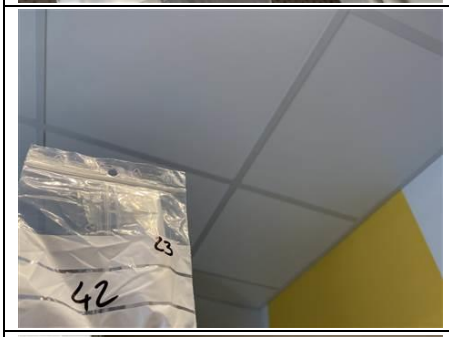
	Photo n° PhA036 Localisation : 3ème étage - Salle 308 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 36 Amiante non détecté
	Photo n° PhA037 Localisation : 3ème étage - Salle 307 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 37 Amiante non détecté
	Photo n° PhA038 Localisation : 3ème étage - Salle 307 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 38 Amiante non détecté
	Photo n° PhA039 Localisation : 3ème étage - Salle 302 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 39 Amiante non détecté
	Photo n° PhA040 Localisation : 3ème étage - Salle 302 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 40 Amiante non détecté

	Photo n° PhA041 Localisation : 3ème étage - Salle 302 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 41 Amiante non détecté
	Photo n° PhA042 Localisation : 3ème étage - Salle 302 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 42 Amiante non détecté
	Photo n° PhA043 Localisation : 3ème étage - Salle 302 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 43 Amiante non détecté
	Photo n° PhA044 Localisation : 3ème étage - Salle 303 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 44 Amiante non détecté
	Photo n° PhA045 Localisation : 3ème étage - Réunion 304 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 45 Amiante non détecté

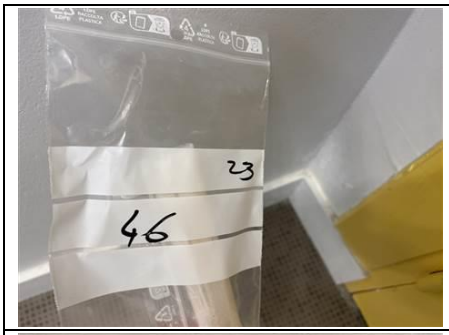
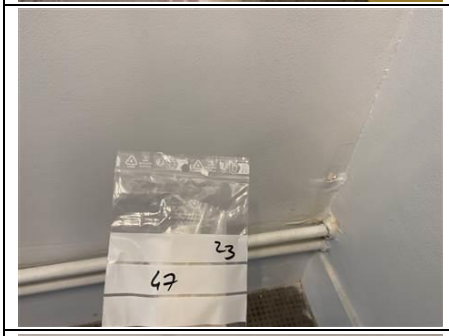
	Photo n° PhA046 Localisation : 3ème étage - Réunion 304 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 46 Amiante non détecté
	Photo n° PhA047 Localisation : 3ème étage - Réunion 304 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 47 Amiante non détecté
	Photo n° PhA048 Localisation : 3ème étage - Réunion 304 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 48 Amiante non détecté
	Photo n° PhA049 Localisation : 3ème étage - Réunion 304 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 49 Amiante non détecté
	Photo n° PhA050 Localisation : 3ème étage - Salle 305 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 50 Amiante non détecté

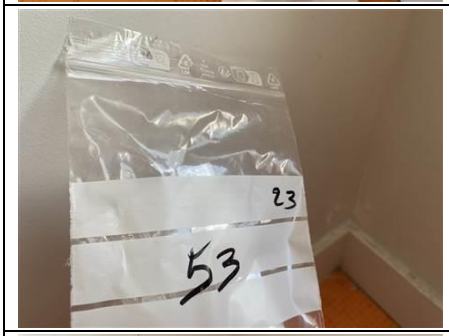
	Photo n° PhA051 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 51 Amiante non détecté
	Photo n° PhA052 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 52 Amiante non détecté
	Photo n° PhA053 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 53 Amiante non détecté
	Photo n° PhA054 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 54 Amiante non détecté
	Photo n° PhA055 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 55 Amiante non détecté

	Photo n° PhA056 Localisation : 2ème étage - Salle 213 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 56 Amiante non détecté
	Photo n° PhA057 Localisation : 2ème étage - Salle 212 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 57 Amiante non détecté
	Photo n° PhA058 Localisation : 2ème étage - Salle 210 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 58 Amiante non détecté
	Photo n° PhA059 Localisation : 2ème étage - Salle 210 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 59 Amiante non détecté
	Photo n° PhA060 Localisation : 2ème étage - Salle 210 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 60 Amiante non détecté

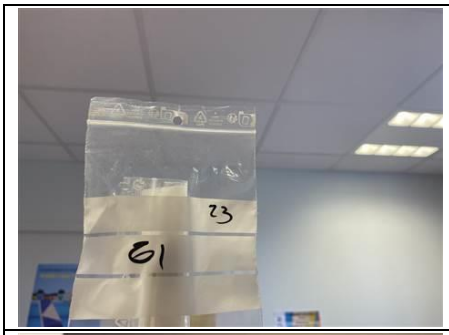
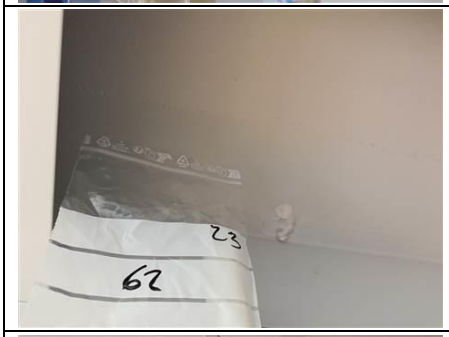
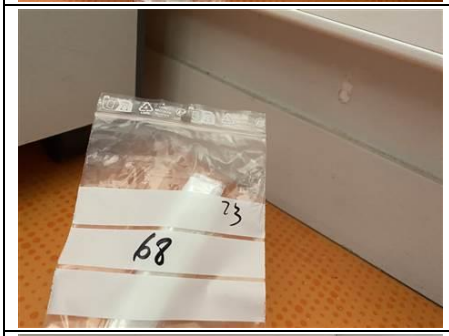
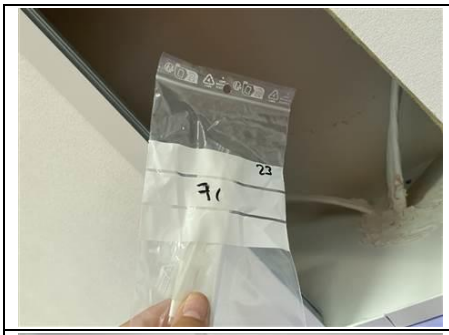
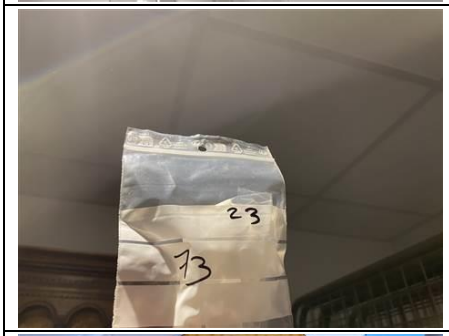
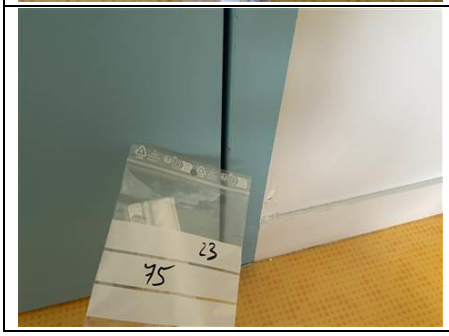
	Photo n° PhA061 Localisation : 2ème étage - Salle 210 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 61 Amiante non détecté
	Photo n° PhA062 Localisation : 2ème étage - Salle 210 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 62 Amiante non détecté
	Photo n° PhA063 Localisation : 2ème étage - Salle 211 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 63 Amiante non détecté
	Photo n° PhA064 Localisation : 2ème étage - Salle 209 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 64 Amiante non détecté
	Photo n° PhA065 Localisation : 2ème étage - Salle 208 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 65 Amiante non détecté

	Photo n° PhA066 Localisation : 2ème étage - Salle 207 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 66 Amiante non détecté
	Photo n° PhA067 Localisation : 2ème étage - Salle 206 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 67 Amiante non détecté
	Photo n° PhA068 Localisation : 2ème étage - Salle 206 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 68 Amiante non détecté
	Photo n° PhA069 Localisation : 2ème étage - Salle 206 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 69 Amiante non détecté
	Photo n° PhA070 Localisation : 2ème étage - Salle 206 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 70 Amiante non détecté

	Photo n° PhA071 Localisation : 2ème étage - Salle 206 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 71 Amiante non détecté
	Photo n° PhA072 Localisation : 2ème étage - Salle 205 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 72 Amiante non détecté
	Photo n° PhA073 Localisation : 1er étage - Attente Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 73 Amiante non détecté
	Photo n° PhA074 Localisation : 1er étage - Salle 125 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage Localisation sur croquis : 74 Amiante non détecté
	Photo n° PhA075 Localisation : 1er étage - Salle 125 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 75 Amiante non détecté

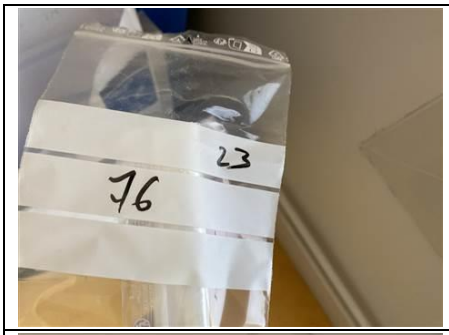
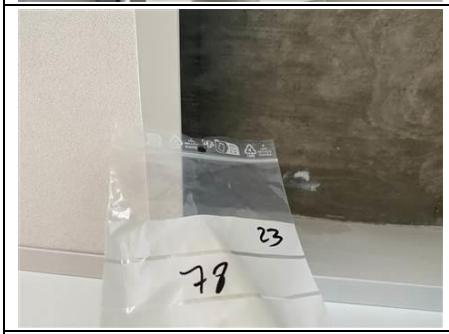
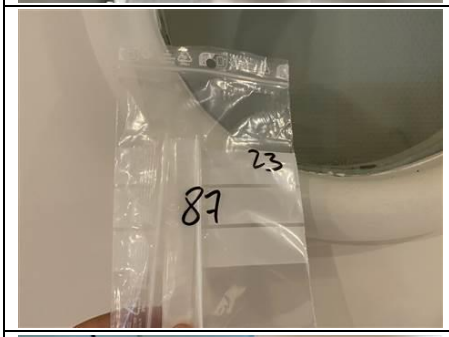
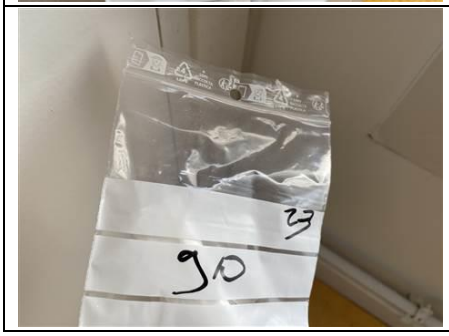
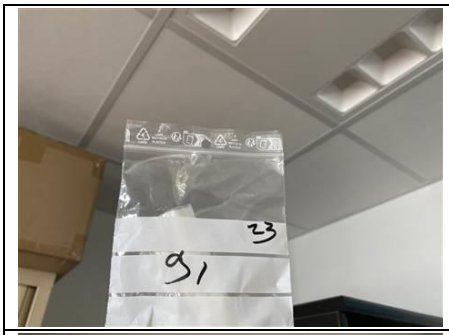
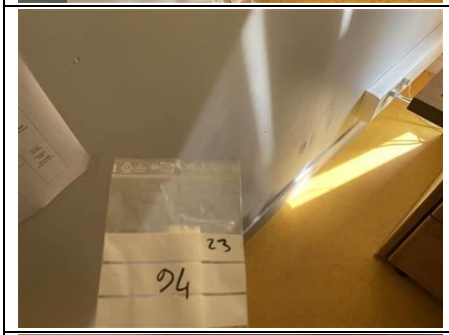
	Photo n° PhA076 Localisation : 1er étage - Salle 125 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 76 Amiante non détecté
	Photo n° PhA077 Localisation : 1er étage - Salle 125 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 77 Amiante non détecté
	Photo n° PhA078 Localisation : 1er étage - Salle 125 Ouvrage : Plafond plénum Description : Enduit + béton gris Localisation sur croquis : 78 Amiante non détecté
	Photo n° PhA079 Localisation : 1er étage - Salle 126 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage Localisation sur croquis : 79 Amiante non détecté
	Photo n° PhA080 Localisation : 1er étage - Salle 126 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 80 Amiante non détecté

	Photo n° PhA081 Localisation : 1er étage - Salle 127 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage Localisation sur croquis : 81 Amiante non détecté
	Photo n° PhA082 Localisation : 1er étage - Salle 127 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 82 Amiante non détecté
	Photo n° PhA083 Localisation : 1er étage - Salle 127 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 83 Amiante non détecté
	Photo n° PhA084 Localisation : 1er étage - Dégagement 1 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle grise + ragréage Localisation sur croquis : 84 Amiante non détecté
	Photo n° PhA085 Localisation : 1er étage - Salle 124 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 85 Amiante non détecté

	Photo n° PhA086 Localisation : 1er étage - Salle 124 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 86 Amiante non détecté
	Photo n° PhA087 Localisation : 1er étage - Attente Ouvrage : Porte coupe-feu Description : Joint de vitrage Localisation sur croquis : 87 Amiante non détecté
	Photo n° PhA088 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 88 Amiante non détecté
	Photo n° PhA089 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 89 Amiante non détecté
	Photo n° PhA090 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 90 Amiante non détecté

	Photo n° PhA091 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 91 Amiante non détecté
	Photo n° PhA092 Localisation : 1er étage - Réunion 123 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 92 Amiante non détecté
	Photo n° PhA093 Localisation : 1er étage - Salle 143 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 93 Amiante non détecté
	Photo n° PhA094 Localisation : 1er étage - Salle 143 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 94 Amiante non détecté
	Photo n° PhA095 Localisation : 1er étage - Salle 143 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 95 Amiante non détecté

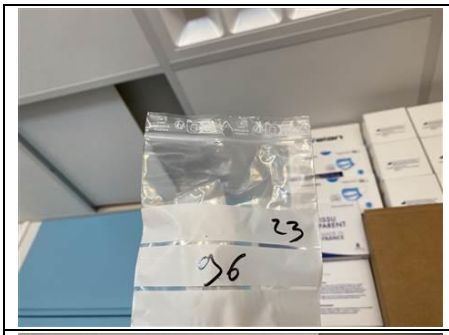
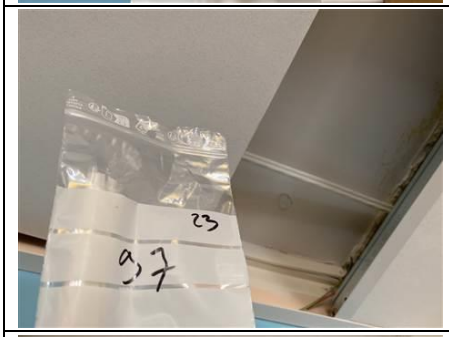
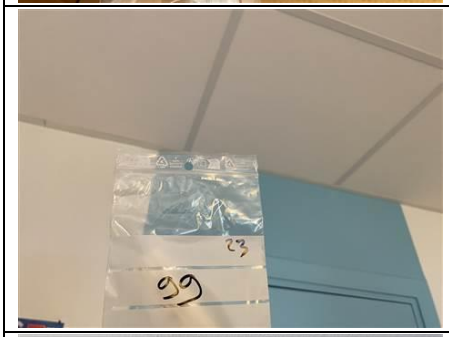
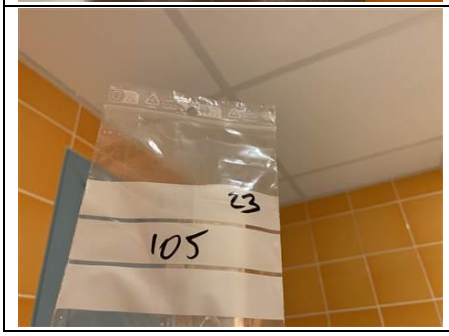
	Photo n° PhA096 Localisation : 1er étage - Salle 143 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 96 Amiante non détecté
	Photo n° PhA097 Localisation : 1er étage - Salle 143 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 97 Amiante non détecté
	Photo n° PhA098 Localisation : 1er étage - Salle 142 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 98 Amiante non détecté
	Photo n° PhA099 Localisation : 1er étage - Salle 142 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 99 Amiante non détecté
	Photo n° PhA100 Localisation : 1er étage - Salle 121 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 100 Amiante non détecté

	Photo n° PhA101 Localisation : 1er étage - Salle 121 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 101 Amiante non détecté
	Photo n° PhA102 Localisation : 1er étage - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 102 Amiante non détecté
	Photo n° PhA103 Localisation : 1er étage - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 103 Amiante non détecté
	Photo n° PhA104 Localisation : 1er étage - Wc Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 104 Amiante non détecté
	Photo n° PhA105 Localisation : 1er étage - Wc Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 105 Amiante non détecté

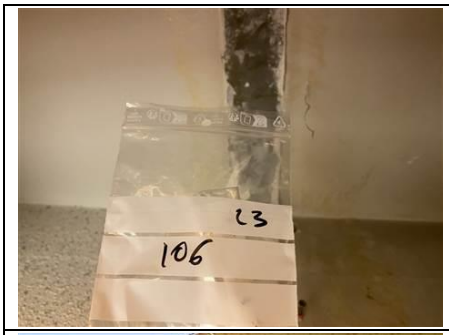
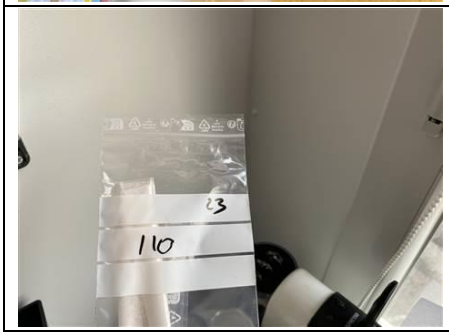
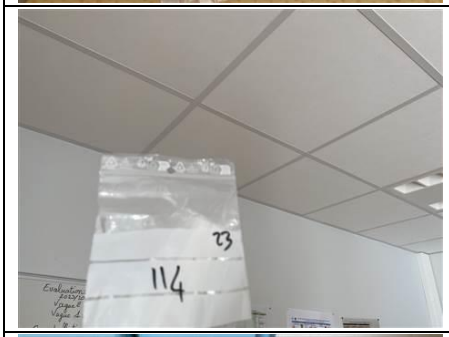
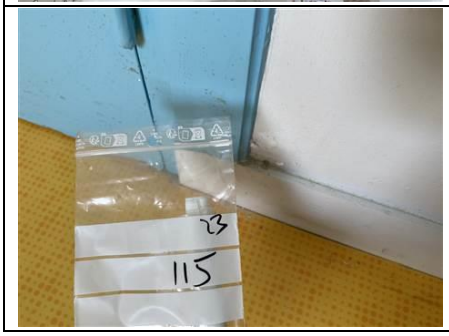
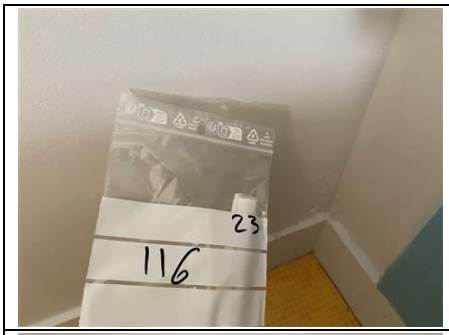
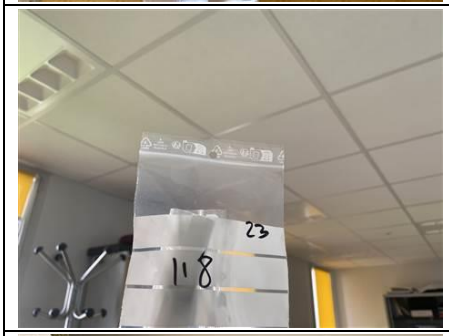
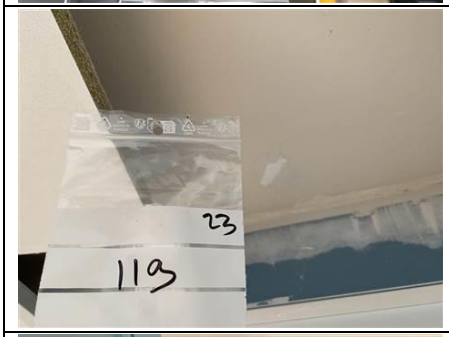
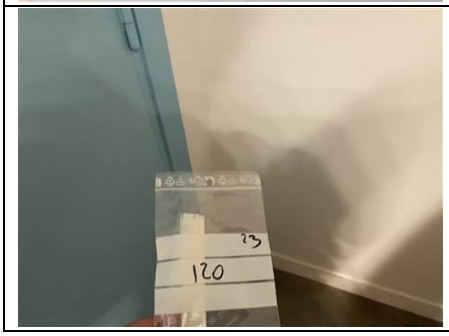
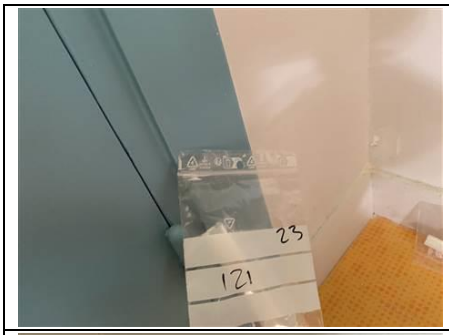
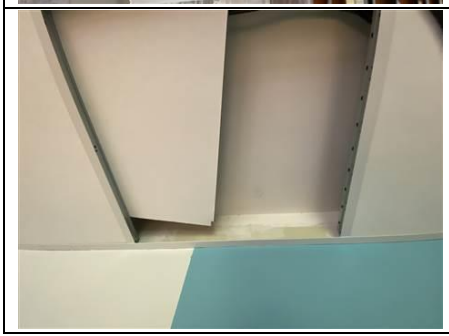
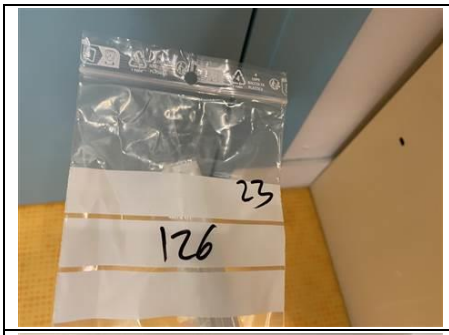
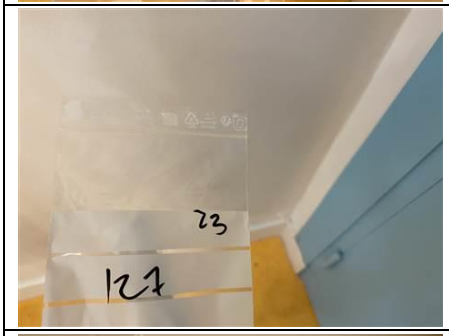
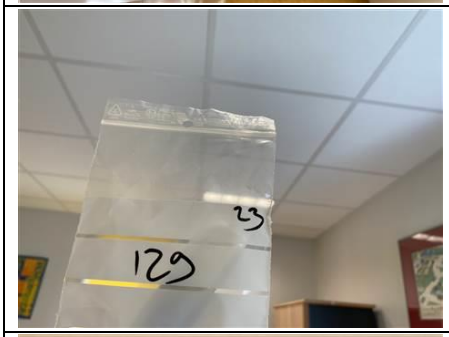
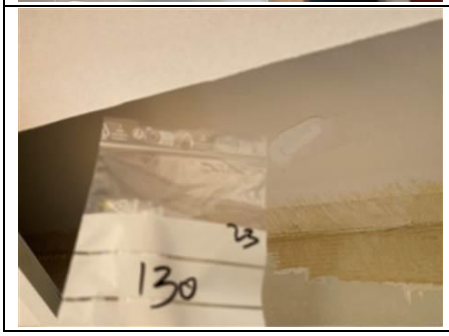
	Photo n° PhA106 Localisation : 1er étage - Wc Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 106 Amiante non détecté
	Photo n° PhA107 Localisation : 1er étage - Salle 119 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 107 Amiante non détecté
	Photo n° PhA108 Localisation : 1er étage - Salle 119 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 108 Amiante non détecté
	Photo n° PhA109 Localisation : 1er étage - Salle 119 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 109 Amiante non détecté
	Photo n° PhA110 Localisation : 1er étage - Salle 119 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 110 Amiante non détecté

	Photo n° PhA111 Localisation : 1er étage - Salle 119 Ouvrage : Plafond plénum Description : Béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 111 Amiante non détecté
	Photo n° PhA112 Localisation : 1er étage - Salle 118 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 112 Amiante non détecté
	Photo n° PhA113 Localisation : 1er étage - Salle 117 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 113 Amiante non détecté
	Photo n° PhA114 Localisation : 1er étage - Salle 117 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 114 Amiante non détecté
	Photo n° PhA115 Localisation : 1er étage - Salle 139 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 115 Amiante non détecté

	Photo n° PhA116 Localisation : 1er étage - Salle 139 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 116 Amiante non détecté
	Photo n° PhA117 Localisation : 1er étage - Salle 139 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 117 Amiante non détecté
	Photo n° PhA118 Localisation : 1er étage - Salle 139 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 118 Amiante non détecté
	Photo n° PhA119 Localisation : 1er étage - Salle 139 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 119 Amiante non détecté
	Photo n° PhA120 Localisation : 1er étage - Salle 136 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 120 Amiante non détecté

	Photo n° PhA121 Localisation : 1er étage - Salle 112 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 121 Amiante non détecté
	Photo n° PhA122 Localisation : 1er étage - Salle 112 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 122 Amiante non détecté
	Photo n° PhA123 Localisation : 1er étage - Salle 112 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 123 Amiante non détecté
	Photo n° PhA124 Localisation : 1er étage - Salle 112 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 124 Amiante non détecté
	Photo n° PhA125 Localisation : 1er étage - Salle 112 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 125 Amiante non détecté

	Photo n° PhA126 Localisation : 1er étage - Salle 113 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 126 Amiante non détecté
	Photo n° PhA127 Localisation : 1er étage - Salle 113 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 127 Amiante non détecté
	Photo n° PhA128 Localisation : 1er étage - Salle 113 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 128 Amiante non détecté
	Photo n° PhA129 Localisation : 1er étage - Salle 113 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 129 Amiante non détecté
	Photo n° PhA130 Localisation : 1er étage - Salle 113 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 130 Amiante non détecté

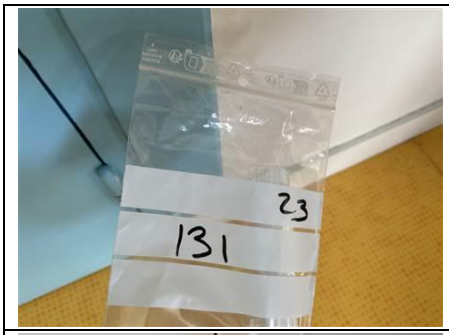
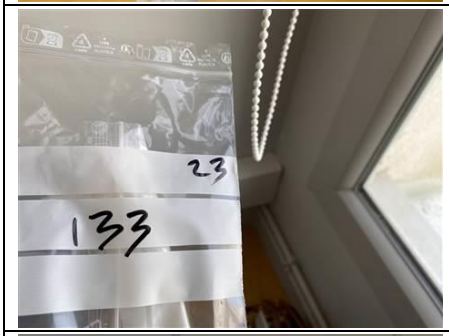
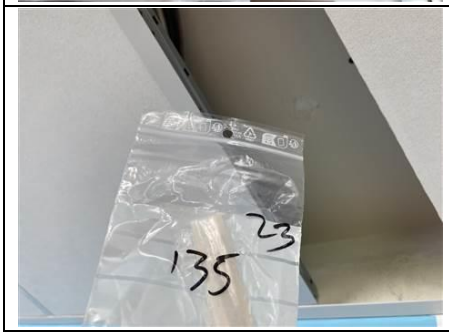
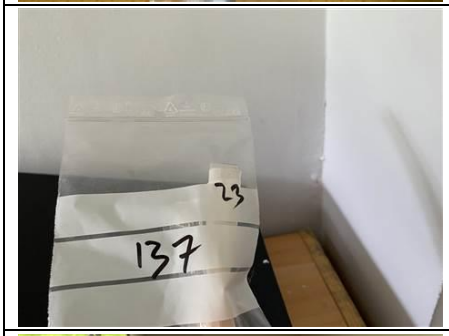
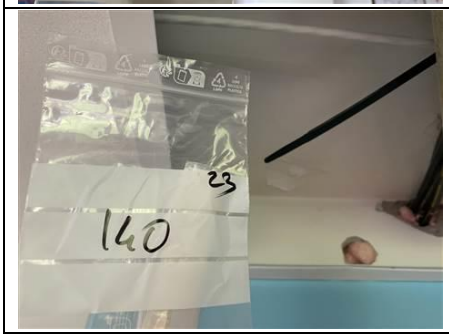
	Photo n° PhA131 Localisation : 1er étage - Salle 134 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 131 Amiante non détecté
	Photo n° PhA132 Localisation : 1er étage - Salle 134 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 132 Amiante non détecté
	Photo n° PhA133 Localisation : 1er étage - Salle 134 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 133 Amiante non détecté
	Photo n° PhA134 Localisation : 1er étage - Salle 134 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 134 Amiante non détecté
	Photo n° PhA135 Localisation : 1er étage - Salle 134 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 135 Amiante non détecté

	Photo n° PhA136 Localisation : 1er étage - Salle 109 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 136 Amiante non détecté
	Photo n° PhA137 Localisation : 1er étage - Salle 109 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 137 Amiante non détecté
	Photo n° PhA138 Localisation : 1er étage - Salle 109 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 138 Amiante non détecté
	Photo n° PhA139 Localisation : 1er étage - Salle 109 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 139 Amiante non détecté
	Photo n° PhA140 Localisation : 1er étage - Salle 109 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 140 Amiante non détecté

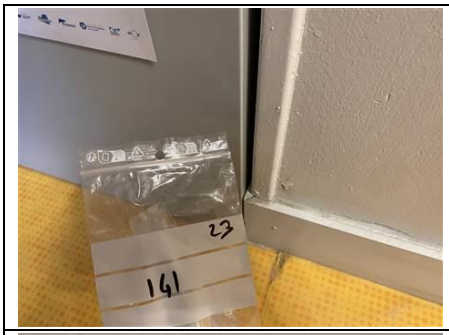
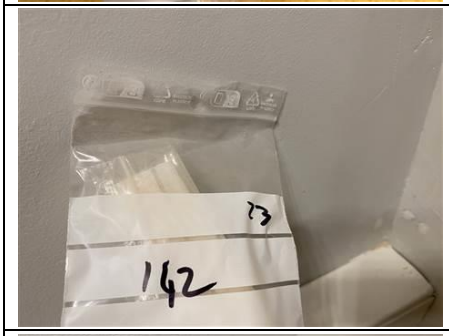
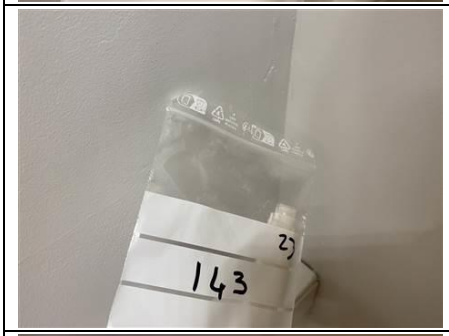
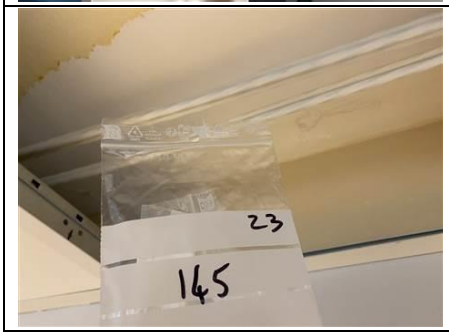
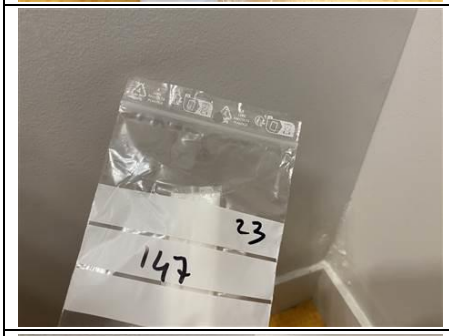
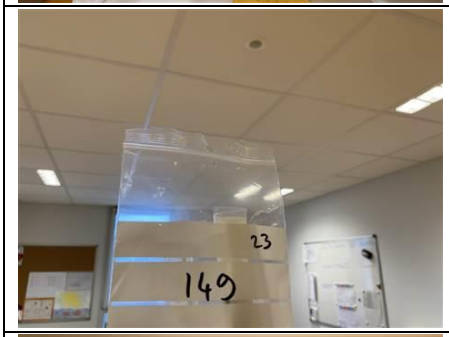
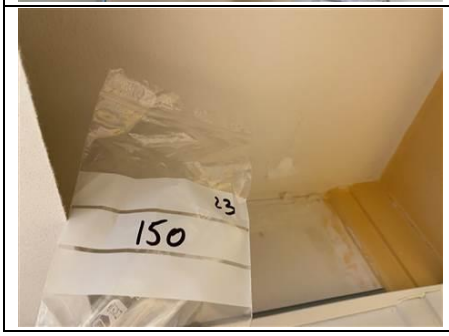
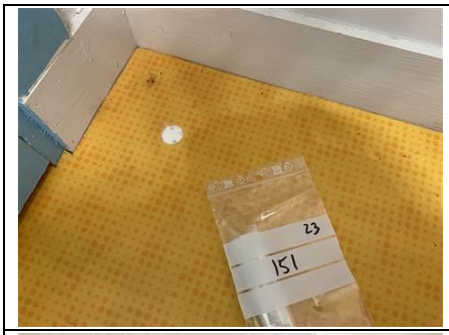
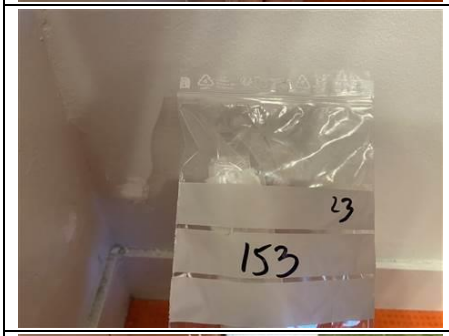
	Photo n° PhA141 Localisation : 1er étage - 106 / 107 / 108 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 141 Amiante non détecté
	Photo n° PhA142 Localisation : 1er étage - 106 / 107 / 108 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 142 Amiante non détecté
	Photo n° PhA143 Localisation : 1er étage - 106 / 107 / 108 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 143 Amiante non détecté
	Photo n° PhA144 Localisation : 1er étage - 106 / 107 / 108 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 144 Amiante non détecté
	Photo n° PhA145 Localisation : 1er étage - 106 / 107 / 108 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 145 Amiante non détecté

	Photo n° PhA146 Localisation : 1er étage - Salle 103 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 146 Amiante non détecté
	Photo n° PhA147 Localisation : 1er étage - Salle 103 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 147 Amiante non détecté
	Photo n° PhA148 Localisation : 1er étage - Salle 103 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 148 Amiante non détecté
	Photo n° PhA149 Localisation : 1er étage - Salle 103 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 149 Amiante non détecté
	Photo n° PhA150 Localisation : 1er étage - Salle 103 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 150 Amiante non détecté

	Photo n° PhA151 Localisation : 1er étage - Salle 116 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 151 Amiante non détecté
	Photo n° PhA152 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 32 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 152 Amiante non détecté
	Photo n° PhA153 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 32 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 153 Amiante non détecté
	Photo n° PhA154 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 32 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 154 Amiante non détecté
	Photo n° PhA155 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 32 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 155 Amiante non détecté

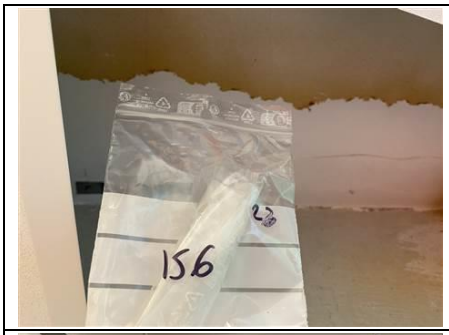
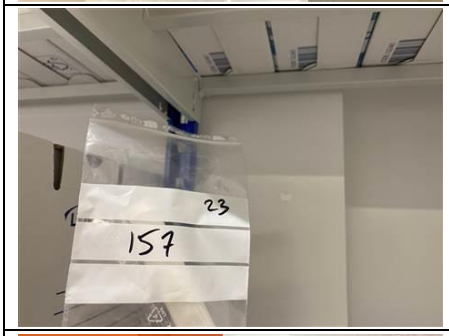
	Photo n° PhA156 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 32 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 156 Amiante non détecté
	Photo n° PhA157 Localisation : Rez-de-chaussée - Archives 010 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 157 Amiante non détecté
	Photo n° PhA158 Localisation : Rez-de-chaussée - Archives 010 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 158 Amiante non détecté
	Photo n° PhA159 Localisation : Rez-de-chaussée - Archives 010 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 159 Amiante non détecté
	Photo n° PhA160 Localisation : Rez-de-chaussée - Archives 010 Ouvrage : Plafond Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 160 Amiante non détecté

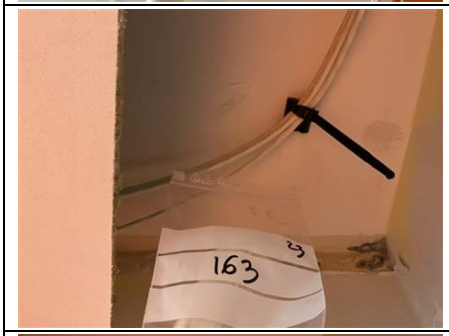
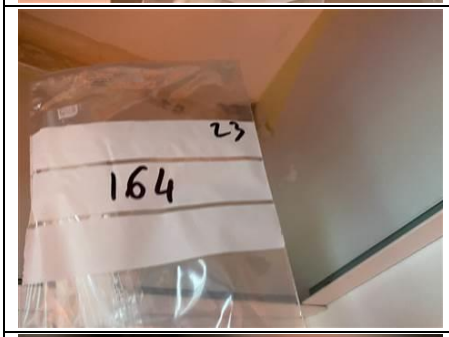
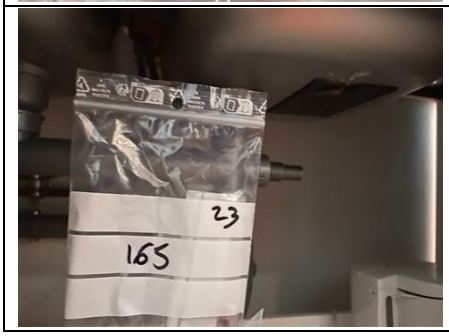
	Photo n° PhA161 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Poteau Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 161 Amiante non détecté
	Photo n° PhA162 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 162 Amiante non détecté
	Photo n° PhA163 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 163 Amiante non détecté
	Photo n° PhA164 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 164 Amiante non détecté
	Photo n° PhA165 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Dessous d'évier Description : Revêtement bitumineux noir Localisation sur croquis : 165 Amiante non détecté

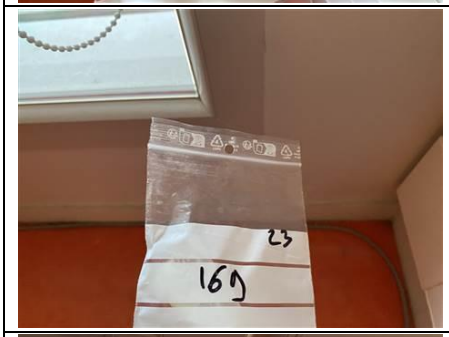
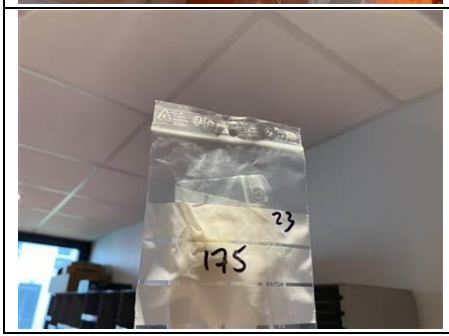
	Photo n° PhA166 Localisation : Rez-de-chaussée - Dégagement 3 Ouvrage : Mur Description : Colle de faïence Localisation sur croquis : 166 Amiante non détecté
	Photo n° PhA167 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 001 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 167 Amiante non détecté
	Photo n° PhA168 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 001 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 168 Amiante non détecté
	Photo n° PhA169 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 001 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 169 Amiante non détecté
	Photo n° PhA170 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 001 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 170 Amiante non détecté

	Photo n° PhA171 Localisation : Rez-de-chaussée - Salle 001 Ouvrage : Plafond plénum Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 171 Amiante non détecté
	Photo n° PhA172 Localisation : Rez de chaussée - Salle 026 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 172 Amiante non détecté
	Photo n° PhA173 Localisation : Rez de chaussée - Salle 026 Ouvrage : Mur de cloison Description : Toile de fibres tissées + plâtre Localisation sur croquis : 173 Amiante non détecté
	Photo n° PhA174 Localisation : Rez de chaussée - Salle 026 Ouvrage : Mur porteur Description : Toile de fibres tissées + enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 174 Amiante non détecté
	Photo n° PhA175 Localisation : Rez de chaussée - Salle 026 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 175 Amiante non détecté

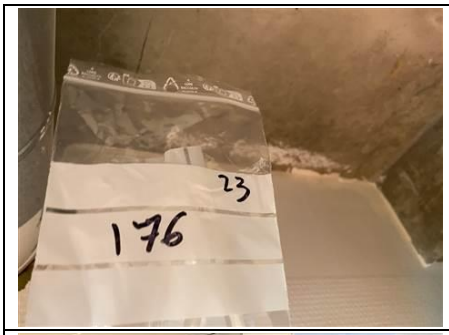
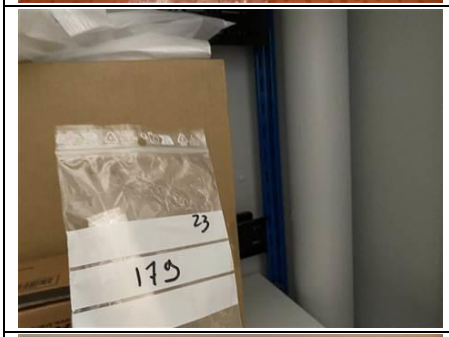
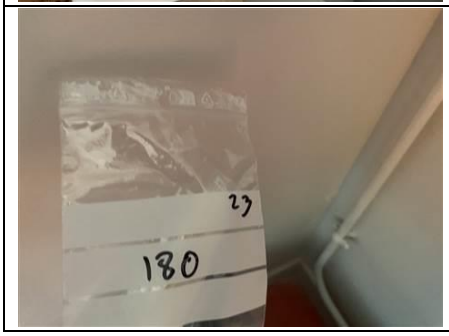
	Photo n° PhA176 Localisation : Rez de chaussée - Salle 026 Ouvrage : Plafond plénum Description : Enduit gris + béton gris Localisation sur croquis : 176 Amiante non détecté
	Photo n° PhA177 Localisation : Rez de chaussée - Hall Ouvrage : Sol Description : Colle grise de carrelage + ragréage Localisation sur croquis : 177 Amiante non détecté
	Photo n° PhA178 Localisation : Rez de chaussée - Salle 022 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 178 Amiante non détecté
	Photo n° PhA179 Localisation : Rez de chaussée - Salle 022 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 179 Amiante non détecté
	Photo n° PhA180 Localisation : Rez de chaussée - Salle 022 Ouvrage : Mur de doublage Description : Peinture + plâtre + brique Localisation sur croquis : 180 Amiante non détecté

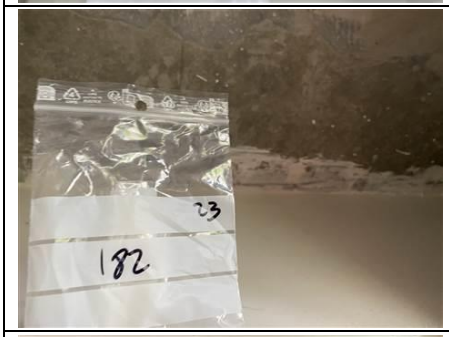
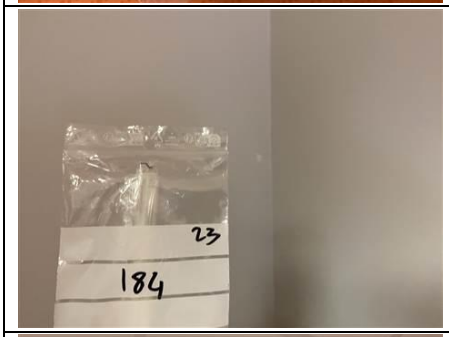
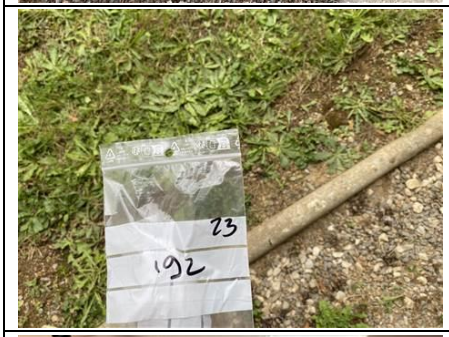
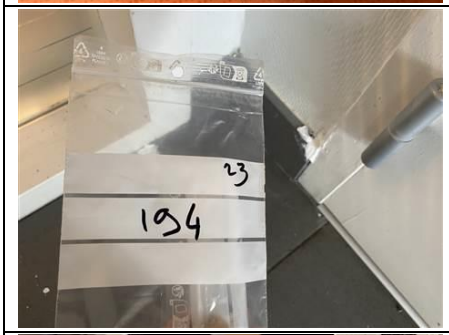
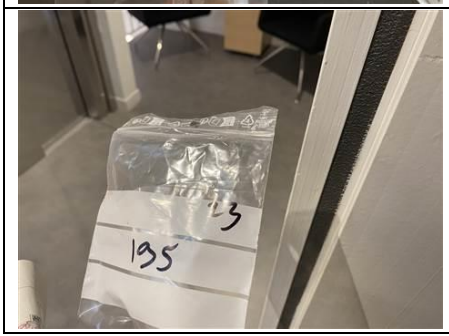
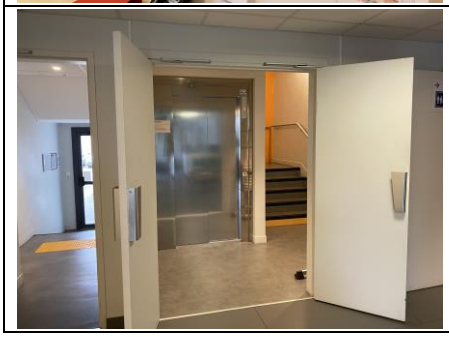
	Photo n° PhA181 Localisation : Rez de chaussée - Salle 022 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 181 Amiante non détecté
	Photo n° PhA182 Localisation : Rez de chaussée - Salle 022 Ouvrage : Plafond plénum Description : Enduit blanc + béton gris Localisation sur croquis : 182 Amiante non détecté
	Photo n° PhA183 Localisation : Rez de chaussée - Salle 021 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 183 Amiante non détecté
	Photo n° PhA184 Localisation : Rez de chaussée - Salle 021 Ouvrage : Mur porteur Description : Peinture + béton gris + enduit blanc Localisation sur croquis : 184 Amiante non détecté
	Photo n° PhA185 Localisation : Rez de chaussée - Salle 021 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 185 Amiante non détecté

	Photo n° PhA186 Localisation : Rez de chaussée - Salle 020 Ouvrage : Mur de cloison Description : Peinture + plâtre Localisation sur croquis : 186 Amiante non détecté
	Photo n° PhA187 Localisation : Rez de chaussée - Salle 019 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 187 Amiante non détecté
	Photo n° PhA188 Localisation : Rez de chaussée - Salle 019 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 188 Amiante non détecté
	Photo n° PhA189 Localisation : Rez de chaussée - Salle 024 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple gris + colle gris + ragréage rouge Localisation sur croquis : 189 Amiante non détecté
	Photo n° PhA190 Localisation : Rez de chaussée - Salle 024 Ouvrage : Plafond Description : Dalle de faux-plafond Localisation sur croquis : 190 Amiante non détecté

	Photo n° PhA191 Localisation : Rez de chaussée - Patio Ouvrage : Marche Description : Béton gris Localisation sur croquis : 191 Amiante non détecté
	Photo n° PhA192 Localisation : Rez de chaussée - Patio Ouvrage : Bordure Description : Béton gris Localisation sur croquis : 192 Amiante non détecté
	Photo n° PhA193 Localisation : Rez de chaussée - Salle 025 Ouvrage : Sol Description : Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage Localisation sur croquis : 193 Amiante non détecté
	Photo n° PhA194 Localisation : Rez de chaussée - Hall Ouvrage : Mur Description : Colle de plinthe Localisation sur croquis : 194 Amiante non détecté
	Photo n° PhA195 Localisation : 3ème étage - Escalier 1 Ouvrage : Porte coupe-feu Description : Joint noir Localisation sur croquis : 195 Amiante non détecté

	Localisation : 3ème étage – 2ème étage – 1er étage – Rez-de-chaussée Description : Plinthe en bois Localisation sur croquis : V1
	Localisation : 3ème étage – 2ème étage – 1er étage – Rez-de-chaussée Description : Plus de conduit amiante → Conduit PVC Localisation sur croquis : V2
	Localisation : 3ème étage – 2ème étage – 1er étage – Rez-de-chaussée Description : Porte coupe-feu datant d'après 1997 Localisation sur croquis : V3
	Localisation : 1er étage Description : Pas de joint de vitrage Localisation sur croquis : V4
	Localisation : Rez-de-chaussée Description : Porte coupe-feu en bois Localisation sur croquis : V5

	Localisation :Rez-de-chaussée Description : Enduit extérieur ne nécessite pas de prélèvement suivant Plan de retrait Arts Grt – avt 1 – PR202 Localisation sur croquis : V6
	Description : Sol identique au PV 26 Localisation sur croquis : S1
	Description : Sol identique au PV 31 Localisation sur croquis : S2

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Copie des rapports d'essais :

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ESSAIS ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54065 A	1	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54065 B	1	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	26/09/2023	META	4	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54066	2	3ème étage - Extérieur	Lanterne noire	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54067	3	3ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir + béton gris	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54068 A	4	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54068 B	4	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54069	5	3ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir + béton gris	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54070 A	6	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54070 B	6	3ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54071	7	3ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir + béton gris	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02.33.44.51.12 - lrpe-tech@lrpe.fr

DIN1-DOC 03 - V13 Applicable le 13/10/2022

1/23

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54072 A	8	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54072 B	8	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54073	9	2ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54074 A	10	2ème étage - Extérieur	Lanterneau	Revêtement bitumineux noir + isolant	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54074 B	10	2ème étage - Extérieur	Lanterneau	Revêtement bitumineux noir + isolant	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54075 A	11	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54075 B	11	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54076	12	2ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54077 A	13	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Mousse souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54077 B	13	2ème étage - Extérieur	Toiture terrasse	Revêtement bitumineux noir + isolant + revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	28/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ESSAIS ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54078	14	2ème étage - Extérieur	Acrotère	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54079 A	15	2ème étage - Extérieur	Lanterneau	Revêtement bitumineux noir + isolant	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54079 B	15	2ème étage - Extérieur	Lanterneau	Revêtement bitumineux noir + isolant	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54080 A	16	3ème étage - Salle 311	Sol	Moquette + ragréage + colle grise	Moquette souple grise	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54080 B	16	3ème étage - Salle 311	Sol	Moquette + ragréage + colle grise	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54081	17	3ème étage - Salle 311	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54082	18	3ème étage - Salle 311	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54083	19	3ème étage - Salle 311	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54084	20	3ème étage - Salle 311	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54085	21	3ème étage - Salle 311	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54086 A	22	3ème étage - Salle 313	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54086 B	22	3ème étage - Salle 313	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54087	23	3ème étage - Salle 313	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54088 A	24	3ème étage - Salle 312	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54088 B	24	3ème étage - Salle 312	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54089	25	3ème étage - Salle 312	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54090 A	26	3ème étage - Circulation 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54090 B	26	3ème étage - Circulation 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54091	27	3ème étage - Circulation 1	Mur	Colle blanche de faïence	Colle dure blanche	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54092	28	3ème étage - Circulation 1	Dessous d'évier	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac
ACCRÉDITATION N°1-6395
PORTÉE DISPONIBLE SUR
ESSAIS WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54093	29	3ème étage - Circulation 1	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54094 A	30	3ème étage - Escalier 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54094 B	30	3ème étage - Escalier 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54095 A	31	3ème étage - Salle 308	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54095 B	31	3ème étage - Salle 308	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54096	32	3ème étage - Salle 308	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54097	33	3ème étage - Salle 308	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54098	34	3ème étage - Salle 308	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54099	35	3ème étage - Salle 308	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54100	36	3ème étage - Salle 308	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54101 A	37	3ème étage - Salle 307	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54101 B	37	3ème étage - Salle 307	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54102	38	3ème étage - Salle 307	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54103	39	3ème étage - Salle 302	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54104	40	3ème étage - Salle 302	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54105	41	3ème étage - Salle 302	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54106	42	3ème étage - Salle 302	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54107	43	3ème étage - Salle 302	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54108	44	3ème étage - Salle 303	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54109	45	3ème étage - Réunion 304	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54110	46	3ème étage - Réunion 304	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent blanc/orange	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54111	47	3ème étage - Réunion 304	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent blanc/orange	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54112	48	3ème étage - Réunion 304	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54113	49	3ème étage - Réunion 304	Plafond plénum	Peinture + enduit blanc + béton gris	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54114	50	3ème étage - Salle 305	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54115 A	51	2ème étage - Salle 213	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54115 B	51	2ème étage - Salle 213	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54116	52	2ème étage - Salle 213	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54117	53	2ème étage - Salle 213	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54118	54	2ème étage - Salle 213	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac
ACCRÉDITATION N°1-6395
PORTÉE DISPONIBLE SUR
ESSAIS WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54119	55	2ème étage - Salle 213	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54120	56	2ème étage - Salle 213	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54121 A	57	2ème étage - Salle 212	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54121 B	57	2ème étage - Salle 212	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54122	58	2ème étage - Salle 210	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54123	59	2ème étage - Salle 210	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54124	60	2ème étage - Salle 210	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54125	61	2ème étage - Salle 210	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54126	62	2ème étage - Salle 210	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54127	63	2ème étage - Salle 211	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54128	64	2ème étage - Salle 209	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54129	65	2ème étage - Salle 208	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54130	66	2ème étage - Salle 207	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54131	67	2ème étage - Salle 206	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54132	68	2ème étage - Salle 206	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54133	69	2ème étage - Salle 206	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54134	70	2ème étage - Salle 206	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54135	71	2ème étage - Salle 206	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54136	72	2ème étage - Salle 205	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54137	73	1er étage - Attente	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ESSAIS ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-S4138 A	74	1er étage - Salle 125	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4138 B	74	1er étage - Salle 125	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4139	75	1er étage - Salle 125	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4140	76	1er étage - Salle 125	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4141	77	1er étage - Salle 125	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4142	78	1er étage - Salle 125	Plafond plénum	Enduit + béton gris	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4143 A	79	1er étage - Salle 126	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4143 B	79	1er étage - Salle 126	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4144	80	1er étage - Salle 126	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4145 A	81	1er étage - Salle 127	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54145 B	81	1er étage - Salle 127	Sol	Revêtement de sol souple jaune + colle grise + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54146	82	1er étage - Salle 127	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54147	83	1er étage - Salle 127	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54148 A	84	1er étage - Dégagement 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle grise + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54148 B	84	1er étage - Dégagement 1	Sol	Revêtement de sol souple + colle grise + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54149 A	85	1er étage - Salle 124	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54149 B	85	1er étage - Salle 124	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + ragréage dur gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54150	86	1er étage - Salle 124	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54151	87	1er étage - Attente	Porte coupe-feu	Joint de vitrage	Joint souple blanc	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54152	88	1er étage - Réunion 123	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-S4153	89	1er étage - Réunion 123	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4154	90	1er étage - Réunion 123	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4155	91	1er étage - Réunion 123	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4156	92	1er étage - Réunion 123	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4157	93	1er étage - Salle 143	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4158	94	1er étage - Salle 143	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4159	95	1er étage - Salle 143	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4160	96	1er étage - Salle 143	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4161	97	1er étage - Salle 143	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent/dur gris/blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4162	98	1er étage - Salle 142	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvéurlent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac
ACCRÉDITATION N°1-6395
PORTÉE DISPONIBLE SUR
ESSAIS WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54163	99	1er étage - Salle 142	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54164	100	1er étage - Salle 121	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54165	101	1er étage - Salle 121	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54166	102	1er étage - Wc	Mur	Colle de faïence	Colle dure blanche	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54167	103	1er étage - Wc	Mur	Colle de faïence	Colle dure blanche	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54168	104	1er étage - Wc	Mur	Colle de faïence	Colle dure blanche	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54169	105	1er étage - Wc	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54170	106	1er étage - Wc	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure beige + matériau dur/pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54171 A	107	1er étage - Salle 119	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54171 B	107	1er étage - Salle 119	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur gris	OUI	Acide et acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac
ACCRÉDITATION N°1-6395
PORTÉE DISPONIBLE SUR
ESSAIS WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54172	108	1er étage - Salle 119	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54173	109	1er étage - Salle 119	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54174	110	1er étage - Salle 119	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54175	111	1er étage - Salle 119	Plafond plénum	Béton gris + enduit blanc	Matériau dur/pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54176 A	112	1er étage - Salle 118	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54176 B	112	1er étage - Salle 118	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur gris	OUI	Acide et acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54177 A	113	1er étage - Salle 117	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54177 B	113	1er étage - Salle 117	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur gris	OUI	Acide et acétone	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54178	114	1er étage - Salle 117	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54179	115	1er étage - Salle 139	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54180	116	1er étage - Salle 139	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent orange	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54181	117	1er étage - Salle 139	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54182	118	1er étage - Salle 139	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54183	119	1er étage - Salle 139	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54184	120	1er étage - Salle 136	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54185	121	1er étage - Salle 112	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54186	122	1er étage - Salle 112	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54187	123	1er étage - Salle 112	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54188	124	1er étage - Salle 112	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54189	125	1er étage - Salle 112	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac
ACCRÉDITATION N°1-6395
PORTÉE DISPONIBLE SUR
ESSAIS WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54190	126	1er étage - Salle 113	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54191	127	1er étage - Salle 113	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54192	128	1er étage - Salle 113	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent orange	OUI		1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54193	129	1er étage - Salle 113	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54194	130	1er étage - Salle 113	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54195	131	1er étage - Salle 134	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54196	132	1er étage - Salle 134	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent orange	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54197	133	1er étage - Salle 134	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Papier souple blanc + peinture dure blanche + matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54198	134	1er étage - Salle 134	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54199	135	1er étage - Salle 134	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54200	136	1er étage - Salle 109	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54201	137	1er étage - Salle 109	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent orange	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54202	138	1er étage - Salle 109	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	25/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54203	139	1er étage - Salle 109	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54204	140	1er étage - Salle 109	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54205	141	1er étage - 106 / 107 / 108	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	2	28/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54206	142	1er étage - 106 / 107 / 108	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent orange	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54207	143	1er étage - 106 / 107 / 108	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54208	144	1er étage - 106 / 107 / 108	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54209	145	1er étage - 106 / 107 / 108	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54210	146	1er étage - Salle 103	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54211	147	1er étage - Salle 103	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54212	148	1er étage - Salle 103	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54213	149	1er étage - Salle 103	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54214	150	1er étage - Salle 103	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54215 A	151	1er étage - Salle 116	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple jaune	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54215 B	151	1er étage - Salle 116	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54216	152	1er étage - Salle 32	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54217	153	1er étage - Salle 32	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54218	154	1er étage - Salle 32	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-S4219	155	1er étage - Salle 32	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4220	156	1er étage - Salle 32	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent/dur blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4221	157	1er étage - Archives 010	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4222	158	1er étage - Archives 010	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4223	159	1er étage - Archives 010	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériau pulvérulent beige	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4224	160	1er étage - Archives 010	Plafond	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4225	161	1er étage - Dégagement 3	Poteau	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4226	162	1er étage - Dégagement 3	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4227	163	1er étage - Dégagement 3	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent/dur blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4228	164	1er étage - Dégagement 3	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent/dur blanc/gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
64, rue du Val de Saire - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
02 33 44 51 12 - lrpe-tech@lrpe.fr

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54229	165	1er étage - Dégagement 3	Dessous d'évier	Revêtement bitumineux noir	Revêtement bitumineux noir	OUI	Chloroforme	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54230	166	1er étage - Dégagement 3	Mur	Colle de faïence	Colle dure blanche	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54231	167	1er étage - Salle 001	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54232	168	1er étage - Salle 001	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54233	169	1er étage - Salle 001	Mur de doublage	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54234	170	1er étage - Salle 001	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54235	171	1er étage - Salle 001	Plafond plénum	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur/pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54236 A	172	Rez de chaussée - Salle 026	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54236 B	172	Rez de chaussée - Salle 026	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau pulvérulent/dur gris	OUI	Acide et acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54237	173	Rez de chaussée - Salle 026	Mur de cloison	Toile de fibres tissées + plâtre	Matériau pulvérulent blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-S4238 A	174	Rez de chaussée - Salle 026	Mur porteur	Toile de fibres tissées + enduit blanc + béton gris	Toile de fibres tissées blanche	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4238 B	174	Rez de chaussée - Salle 026	Mur porteur	Toile de fibres tissées + enduit blanc + béton gris	Matériau pulvérulent blanc + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4239	175	Rez de chaussée - Salle 026	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4240	176	Rez de chaussée - Salle 026	Plafond plénum	Enduit gris + béton gris	Matériau pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4241	177	Rez de chaussée - Hall	Sol	Colle grise de carrelage + ragréage	Colle dure grise + matériau pulvérulent gris	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4242 A	178	Rez de chaussée - Salle 022	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4242 B	178	Rez de chaussée - Salle 022	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide et acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-S4243	179	Rez de chaussée - Salle 022	Mur de cloison	Peinture + plâtre + brique	Matériua pulvérulent orange	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4244	180	Rez de chaussée - Salle 022	Mur de doublage	Peinture + plâtre + brique	Matériua pulvérulent orange	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-S4245	181	Rez de chaussée - Salle 022	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR ESSAIS

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54246	182	Rez de chaussée - Salle 022	Plafond plénum	Enduit blanc + béton gris	Matériau pulvérulent gris/blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54247 A	183	Rez de chaussée - Salle 021	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54247 B	183	Rez de chaussée - Salle 021	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide et acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54248	184	Rez de chaussée - Salle 021	Mur porteur	Peinture + béton gris + enduit blanc	Peinture dure blanche + matériau dur blanc	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54249	185	Rez de chaussée - Salle 021	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54250	186	Rez de chaussée - Salle 020	Mur de cloison	Peinture + plâtre	Matériau pulvérulent rose	OUI	Acide	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54251 A	187	Rez de chaussée - Salle 019	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54251 B	187	Rez de chaussée - Salle 019	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide et acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54252	188	Rez de chaussée - Salle 019	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54253 A	189	Rez de chaussée - Salle 024	Sol	Revêtement de sol souple gris + colle gris + ragréage rouge	Revêtement souple gris	OUI	Acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

LRPE
laboratoire de recherche
des polluants de l'environnement

cofrac ESSAIS ACCRÉDITATION N°1-6395 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Les essais couverts par l'accréditation COFRAC sont identifiés par le symbole ♣

RAPPORT D'ESSAI N°2023-M-6618 EN DATE DU 28/09/2023

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRÉLÈVEMENT DE MATÉRIAU

CLIENT	PRÉLÈVEMENT
Nom* : CHEVALIER DIAG BZH **Adresse* :** 3 Place de la Victoire 56110 GOURIN	**Adresse* :** DSDEN 29 CITE ADMINISTRATIVE 29000 QUIMPER **Date de réception :** 21/09/2023

Réf. Dossier Client* : 23-MIN-23 ECH 1 A 195

Analyse :

N° Échantillon	Informations client				Échantillon		Préparation		Analyse				♣Résultat	Commentaires
	Réf. Client*	Localisation*	Composant construction*	Description client*	♣Description LRPE	♣Apte à la prépa.	♣Type	♣Nb	♣Date d'analyse	♣Méthode	♣Nb de supports**	♣Analyste		
2023-54253 B	189	Rez de chaussée - Salle 024	Sol	Revêtement de sol souple gris + colle gris + ragréage rouge	Colle souple jaune + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide et acétone	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54254	190	Rez de chaussée - Salle 024	Plafond	Dalle de faux-plafond	Laine jaune	OUI	-	1	26/09/2023	MOLP	2	JSL	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54255	191	Rez de chaussée - Patio	Marche	Béton gris	Matériau dur gris	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54256	192	Rez de chaussée - Patio	Bordure	Béton gris	Matériau dur gris	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54257 A	193	Rez de chaussée - Salle 025	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Revêtement souple rouge	OUI	Acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54257 B	193	Rez de chaussée - Salle 025	Sol	Revêtement de sol souple + colle gris + ragréage	Colle souple jaune + matériau dur/pulvérulent gris	OUI	Acide et acétone	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	Couches indissociables - échantillon pollué par une autre couche de l'éch.
2023-54258	194	Rez de chaussée - Hall	Mur	Colle de plinthe	Matériau dur gris	OUI	Acide	1	26/09/2023	META	2	CVO	NON DÉTECTÉ - x	-
2023-54259	195	3ème étage - Escalier 1	Porte coupe-feu	Joint noir	Joint souple noir	OUI	Chloroforme	1	27/09/2023	META	2	LLE	NON DÉTECTÉ - x	-

♣ Méthode d'analyse :
Analyse par Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) selon la norme NF X 43-050 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Analyse par Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) selon la norme NF ISO 22262-1 (parties pertinentes) et l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié.
Sont prises en compte toutes les fibres d'amiante dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0,5 µm.
♣ Méthode de préparation de l'échantillon :
Effectuée de manière à être représentative de l'échantillon.
Observation à la loupe binoculaire/Traitement chimique/Broyage manuel/Dépôt sur support d'observation selon MO-METH 03.

OBSERVATIONS

Revu et approuvé par : Camille RENEL - Analyste
Date : 28/09/2023

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. *Informations fournies par le client non couvertes par l'accréditation. **Les supports correspondent aux lames ou grilles observées en microscopie.
Le laboratoire s'exonère de la qualité du prélèvement. La limite de détection de l'amiante est de 0,1% en masse par couche ou dans la limite de 3 couches indissociables.

MOLP : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection (pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm).
META : aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale, le logo COFRAC figurant en en-tête ne peut être reproduit qu'avec le logo du LRPE et conformément aux Règles Générales d'utilisation de la marque COFRAC (doc. gen REF 11 du COFRAC).

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou 3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur engendre des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).	L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des autres matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entrainer à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.	L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entrainer rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :
- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc…) selon que les risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc…

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 – L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Réalisation d'une « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

2. Réalisation d'une « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ; b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.
 Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

3. Réalisation d'une « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante.
 Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.
 En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.
Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante
Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travailler-mieux.gouv.fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 5773 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Madame CHASSAGNE Morgane

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 26/10/2020 - Date d'expiration : 25/10/2027
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 26/10/2020 - Date d'expiration : 25/10/2027
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 04/11/2020 - Date d'expiration : 03/11/2027
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 04/11/2020 - Date d'expiration : 03/11/2027
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 08/10/2020 - Date d'expiration : 07/10/2027

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 06/11/2020.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION DE PERSONNES

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

Votre Assurance
▸ RCE PRESTATAIRES

Assurance et Banque

ATTESTATION

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
3 PLACE DE LA VICTOIRE
56110 GOURIN FR

COURTIER
DURAND ASSURANCES
8 RUE MAGENTA
53120 GORRON
Tél : 02 43 30 45 98
Fax : 02 43 30 45 98
Email :
CABINET.DURAND.COURTAGE@GMAIL.COM
Portefeuille : 0201386584

Vos références :
Contrat n° 11002336104
Client n° 0762343120

AXA France IARD, atteste que :

CHEVALIER DIAG BRETAGNE
3 PLACE DE LA VICTOIRE
56110 GOURIN

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 11002336104** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait des activités suivantes :

A titre principal :
DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS :
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Information sur la présence d'un risque de mérule

A titre accessoire :
- LOI CARREZ
- MESURE DU RADON
- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE
- DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVAUX OU DEMOLITION
- DIAGNOSTIC DE CONFORMITE AUX NORMES DE SURFACE ET D'HABITABILITE
- PRET A TAUX ZERO
- INFILTROMETRIE PERMEABILITE A L'AIR
- VERIFICATION DE LA CONFORMITE DE LA NOUVELLE REGLEMENTATION THERMIQUE RT2012
- DIAGNOSTIC SUR FIBRE CERAMIQUE REFRACTAIRE
- DIAGNOSTIC SUR HYDROCARBURE AROMATIQUE POLYCYCLIQUE
- DIAGNOSTIC DE DECHETS ISSUS DE LA DEMOLITION à l'exclusion des métaux lourds

1D6569092921

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

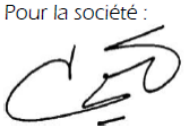
1/2

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	**9.000.000** € par année d'assurance
Dont : • **Dommages corporels**	**9.000.000** € par année d'assurance
• **Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus**	**1.200.000** € par année d'assurance
• **Dommages immatériels non consécutifs**	**150.000** € par année d'assurance
• **Dommages aux biens confiés**	**150.000** € par sinistre
Autres garanties :	
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	**500.000** € par année d'assurance dont **300.000** € par sinistre
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) **:**	
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	**1.000.000** € par année d'assurance
Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	**100.000** € par année d'assurance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 21 décembre 2022
Pour la société :



AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance